

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 273

MONTRÉAL, LE MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

ÉLECTIONS QUÉBEC 1998 — LES RÉSULTATS

Q 75

L 48

1



Lucien Bouchard
RÉÉLU
Majorité: 13 907 voix



Jean Charest
ÉLU
Majorité: 814 voix



Mario Dumont
RÉÉLU
Majorité: 4580 voix

LE PQ, SANS ÉCLAT

PERSPECTIVES

Pas pour demain le référendum

Est-ce cela qu'on appelle la sagesse populaire? Le Parti québécois est réélu avec une majorité confortable mais loin de la vague irrésistible qu'il aurait espérée. Avec une opposition solidifiée à l'Assemblée nationale, qui recueille plus de suffrages que son adversaire, et le contre-poids de l'ADQ, le référendum n'est pas pour demain. Il n'en est pas pour autant exclu.

Nous sommes loin de «l'enclenchisme» annoncé en 1994 par Jacques Parizeau, qui était pressé d'aller au peuple, huit à dix mois après les élections, pour le consulter sur la souveraineté. Avant de mettre en branle les préparatifs référendaires, cette fois-ci, le gouvernement de Lucien Bouchard doit parcourir un itinéraire chargé, voire miné.

Sur son chemin l'attend d'abord une dure négociation avec les centrales syndicales pour le renouvellement des conventions collectives échues depuis juin dernier. Les syndiqués sont exigeants mais le gouvernement n'a guère de marge de manœuvre à l'heure où l'équilibre budgétaire reste à réaliser.

Le gouvernement, pour qui l'une des conditions gagnantes d'un référendum sur la souveraineté est la relance de l'emploi, devra ensuite faire face aux retombées des crises russe et asiatique et subir les contrecoups d'un ralentissement économique appréhendé au moins pour l'année 1999. En sus, le premier ministre devra composer avec Mario Dumont qui, grâce aux résultats obtenus hier, un demi-million de votes, devient un joueur incontournable dont le poids s'est accru depuis 1994. L'appui de l'ADQ est devenu, avec ces élections, une condition gagnante pour un référendum. Mais un référendum sur quoi? M. Dumont, réfractaire à un troisième référendum sur la souveraineté en 20 ans, prône plutôt une réforme constitutionnelle que les échos les plus récents en provenance du Canada anglais, qui ont pris la forme d'une «révolte des otages», rendent pourtant improbable.

Le succès mitigé du Parti québécois va peut-être réduire la pression sur Jean Chrétien pour qu'il abandonne ses fonctions, bien que l'humeur dans le reste du Canada laisse entrevoir un changement de garde mais pas nécessairement un assouplissement de la politique constitutionnelle fédérale. Il reste que la plus importante des conditions gagnantes énoncées par Lucien Bouchard est que le Parti québécois soit un «bon gouvernement». A cet égard, la première tâche qui attend le premier ministre est la composition d'un nouveau cabinet.

Un danger guette l'équipe reportée au pouvoir, celui de l'autosatisfaction et de l'arrogance, un risque atténué par les résultats d'hier. La population a confié au PQ un deuxième mandat sur la promesse de la modération en tout, sauf pour le renflouage des systèmes de santé et d'éducation. Les gens s'attendent à une gouvernance prudente et attentive au sort des personnes éprouvées par l'effort budgétaire des dernières années.

La prudence voudrait que le chef du gouvernement réduise ou modifie les responsabilités de ceux de ses ministres les plus exposés à la tourmente au cours de ce premier mandat houleux. Les Chevette, Rochon et Harel. Et qu'il en profite pour créer un meilleur équilibre entre les anciens, dont l'expérience est gage de stabilité, et les modernes, qui donnent une autre image tout en nourrissant l'imagination du gouvernement. Les Diane Lemieux, André Boisclair, Agnès Maltais, Joseph Facal.

Il n'y a pas de démocratie sans une opposition forte et structurée. Les libéraux, avec à leur tête un Jean Charest qui doit assumer les conséquences de sa décision d'avoir «choisi le Québec», auront besoin, à la lumière des difficultés connues durant la campagne, de redéfinir le genre d'opposition qu'ils souhaitent former.

Une opposition moins hargneuse, plus constructive et ouverte à revoir ses propres positions constitutionnelles. Ici comme du côté ministériel, le chef libéral aura tout avantage à laisser les coudées franches aux nouvelles figures, par exemple les Benoît Pelletier, Line Beauchamp, Nathalie Normandeau et Jacques Dupuis.



«Les femmes et les hommes du Québec ont décidé de nous faire confiance», a lancé le chef du Parti québécois, Lucien Bouchard, à ses militants réunis au Centre des congrès, à Québec, hier soir.

Les Québécois ont reporté le gouvernement du Parti québécois au pouvoir pour un second mandat. La victoire de Lucien Bouchard n'est en rien un balayage cependant puisque les libéraux ont obtenu un pourcentage d'appuis populaires supérieur à celui du PQ, soit 43,61 % contre 42,94 % pour le PQ. Jean Charest se tire d'affaire honorablement.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

En fait, le Parti libéral du Québec et le PQ ont tous deux reçu un appui inférieur à celui de la dernière élection, en 1994, pendant que l'Action démocratique du Québec a quasiment doublé ses appuis, passant de 6,5 à 11,62 %. Mais ces appuis ne se sont pas traduits en circonscriptions, et Mario Dumont sera encore seul à l'Assemblée nationale.

MM. Bouchard et Charest ont également été élus hier soir, le premier ministre très facilement et avec une écrasante majorité dans Jonquière, Jean Charest beaucoup plus difficilement dans Sherbrooke où la libérale Marie Malavoy a livré une dure lutte au chef du PLQ.

Devant ses partisans hier soir, le premier ministre a invité le chef libéral à collaborer avec lui pour empêcher de nouvelles intrusions du fédéral. Mais ses premiers mots ont été pour souhaiter plus d'emplois et moins de pauvreté. Il a assuré que «la création d'emplois sera au cœur de notre action». Il a parlé de rendre le système de santé plus accessible. Le référendum n'était pas dans l'air.

La victoire du PQ n'est pas sans ombre puisqu'il a fait élire deux députés de moins qu'en 1994, soit 75 comparativement à 77. Le PLQ, pour sa part, aura 48 députés à l'As-

VOIR PAGE A 10: BOUCHARD

L'éditorial de Bernard Descôteaux, page A 8

LES GAGNANTS ET LES PERDANTS



Vimont
David Cliche
ÉLU



Crémazie
Roch Carrier
DÉFAIT



Jean-Talon
Margaret Delisle
ÉLUE



Matane
Matthias Rioux
ÉLU



Îles-de-la-Madeleine
Georges Farrah
DÉFAIT



Trois-Rivières
Guy Julien
ÉLU



Anjou
Pierre Bélanger
DÉFAIT



Bourget
Diane Lemieux
ÉLUE

LA SOIRÉE PÉQUISTE

Un mandat clair pour conclure l'union sociale

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Québec — Lucien Bouchard a vu dans la victoire obtenue hier, un mandat clair pour conclure l'entente d'union sociale et ainsi empêcher les éventuelles intrusions du gouvernement fédéral dans les compétences des provinces. Du coup, il en a appelé à la solidarité de ses adversaires pour lever ce rempart.

«Le Québec n'est jamais aussi solide que lorsqu'il agit de concert», a lancé le premier ministre Bouchard lors de son allocution devant quelque 600 militants réunis au Centre des congrès de Québec.

Dans cette grande salle où 4000 personnes étaient attendues, M. Bouchard a prononcé un discours d'une grande sobriété, sans les élans souverainistes auxquels il a habitué ses troupes. Il a salué la détermination du chef libéral. «L'appui de M. Charest sera précieux», a dit M. Bouchard.

«Sur le bulletin de vote, il était question aujourd'hui de se choisir un itinéraire pour entrer dans le troisième millénaire», a-t-il ajouté alors que la vague bleue espérée par le Parti québécois n'a pas déferlé hier sur la province.

Lucien Bouchard avait terminé sa campagne dimanche en lançant un appel à une participation massive à tous ses partisans, disant vouloir obtenir «un vote record». Dans l'entourage de M. Bouchard, il semblait clair hier soir que l'objectif souhaité était de dépasser le score atteint de 80 sièges en 1981 par René Lévesque et 49,2 % des voix.

Mais voilà, le PQ n'a pas réussi à se hisser à ce niveau. M. Bouchard et son équipe, qui dit avoir «bien compris les inquiétudes» de la population, s'assure toutefois d'une majorité confortable à l'Assemblée nationale en ayant obtenu un score presque semblable à celui d'il y a quatre

VOIR PAGE A 10: PÉQUISTES

LA SOIRÉE LIBÉRALE

Une répétition de 1981, disent les libéraux

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Sherbrooke — Jean Charest sera chef de l'opposition libérale à l'Assemblée nationale. A la tête d'un parti qui a récolté plus de votes que le PQ en pourcentage et d'une équipe de 48 députés, le chef du Parti libéral du Québec a affirmé que «son engagement et son avenir étaient liés pour aujourd'hui et pour demain au Québec». Il en a décidé ainsi pour s'assurer à Québec que le verdict populaire soit respecté. Selon le chef libéral, les Québécois souhaitent clairement rester Canadiens.

«Nous ne voulons pas et la population du Québec ne souhaite pas que nous nous divisions dans les quatre prochaines années. Nous ne souhaitons pas non plus d'affrontement avec nos frères et nos sœurs ailleurs au Canada. Les Québécois et Québécoises souhaitent la réussite du Québec et la réussite du Canada.»

Promettant de se battre pour les ma-

lades et les plus démunis, le chef libéral a accepté la décision de l'électorat avec «humilité» et en félicitant la députée sortante de Sherbrooke, Marie Malavoy, de son «excellente» campagne. Comme le veut la tradition, M. Charest a également rendu hommage à ses deux adversaires: le chef de l'ADQ, Mario Dumont, et le chef du Parti québécois, le premier ministre Lucien Bouchard.

«Il aura devant lui un Parti libéral qui collaborera avec le gouvernement lorsqu'il s'agira pour nous de travailler dans les meilleurs intérêts du Québec. Il aura aussi devant lui une opposition qui va défendre farouchement les intérêts des Québécois.» Aux yeux des fédéralistes d'un océan à l'autre, M. Charest demeure toujours investi du rôle de leader fédéraliste devant battre un éventuel référendum sur la souveraineté du Québec. Devant plus d'une centaine de militants soulagés, hier soir à Sherbrooke, M. Charest a d'ailleurs

Charest sera chef de l'opposition

VOIR PAGE A 10: LIBÉRAUX

Mario Dumont applaudit à une «victoire de croissance», page A 3

MÉTÉO

Montréal
Pluie le matin.
Ciel variable par la suite.
Max: 8 Min: 1

Québec
Ciel variable.
Max: 9 Min: 1

Détails, page B 8

INDEX

Annonces B 4 Horizons..... B 1
Avis publics..... B 8 Idées A 9
Culture B 10 Le monde B 6
Économie B 2 Les sports B 5
Éditorial..... A 8 Mots croisés .. B 4
Élections..... A 2 Télévision B 9

www.ledevoir.com



ÉLECTIONS QUÉBEC 1998



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une mère se rend voter avec son enfant dans la circonscription montréalaise de Sainte-Marie-Saint-Jacques. L'électorat de la métropole a choisi la continuité.

Des chasses bien gardées

Péquistes et libéraux conservent leurs acquis

ÎLE DE MONTRÉAL

LE DEVOIR

Libéraux et péquistes se sont livrés à un match nul sur l'île de Montréal, préservant l'essentiel de leurs acquis dans l'ouest et dans l'est.

D'une part, dans ses bastions de l'ouest, le PLQ a sensiblement accru ses majorités, alors que dans l'est, le Parti québécois a consolidé l'essentiel de ses positions.

Sur les 30 circonscriptions que l'on retrouve sur l'île de Montréal, le PLQ en compte maintenant 20, alors qu'il traînait en deuxième place dans Crémazie. Le PQ était donc en voie de conserver dix circonscriptions, même s'il était devancé par le PLQ dans Anjou. Dès que furent dévoilés les premiers résultats de la circonscription de Crémazie, la tendance générale est devenue prévisible. L'avance de la candidate péquiste contre une vedette libérale était symptomatique.

Sur l'île de Montréal comme ailleurs au Québec, les résultats du scrutin ne sont pas tellement différents de l'élection de 1994. Sur la base des sondages, les analystes avaient annoncé un balayage péquiste, ce qui ne s'est pas produit. On peut penser que la percée de l'ADQ a coûté aussi cher au PQ qu'au PLQ. Quoi qu'il en soit, la bataille de Montréal s'est jouée dans quelques circonscriptions seulement.

Crémazie: le candidat libéral Roch Carrier a pris l'avance puis s'est fait devancer par son adversaire péquiste, Manon Blanchet, qui fut

l'attachée politique du député sortant Jean Campeau. Le candidat de l'ADQ, Eric Jolander, arrivait au troisième rang, loin derrière le candidat du PLQ, M. Campeau s'était fait élire en 1994 par la faible majorité de 415 voix. Un siège qui était allé au PLQ, aux élections de 1985 et de 1989. Contre toute attente et par seulement quelques centaines de voix, le PQ a arraché hier la victoire à une vedette du PLQ.

Saint-Henri-Sainte-Anne: en 1994, la libérale Nicole Loiseau s'y était fait élire par seulement 641 voix, un faible écart qui s'est perpétué hier face au candidat péquiste Luc Labelle, un diplômé des HEC. Le candidat de l'ADQ, Jean-Marc Demers, était loin derrière.

Sauvé: la candidate libérale Line Beauchamp l'a remporté aux dépens du péquiste Umberto Di-Genova. Le candidat de l'ADQ, Eric Sigouin, était loin derrière.

Bourget: quoique le D Laurin ait remporté cette circonscription par 952 voix en 1994, on prévoyait une lutte serrée entre la péquiste Diane Lemieux et la libérale Huguette Boucher Bacon, qui s'y était fait élire en 1989. Après les résultats de 120 bureaux de scrutin sur 164, la candidate du PQ devançait la libérale par près de 2000 voix et se dirigeait vers la victoire.

Anjou: en début de campagne, la direction du PQ était pessimiste quant aux chances de conserver cette circonscription, que le ministre Pierre Bélanger a remportée en 1994

par la mince majorité de 666 voix. Il a tantôt devancé et traîné derrière le libéral Jean-Sébastien Lamoureux et l'adéquiste Michel Lalonde. Cette circonscription de 35 000 électeurs compte près de 4000 anglophones et allophones. C'est la seule circonscription péquiste de l'est de l'île qui a voté NON au référendum de 1995. En fin de soirée, Pierre Bélanger semblait plus près de la défaite que de la victoire.

Gouin: le ministre péquiste André Boisclair n'a jamais vraiment été menacé, même si cette circonscription compte substantiellement plus d'anglophones et d'allophones qu'en 1994, alors qu'il s'était fait élire par une majorité de 6361 voix. Après seulement quelques bureaux de scrutin, il détenait déjà une respectable avance sur son adversaire libéral Michelle Daines. L'adéquiste Patricia Saint-Jacques se classait bonne troisième.

Les premiers élus de la soirée furent trois députés libéraux de l'île de Montréal: Jean-Claude Gobe dans LaFontaine, Geoffrey Kelley dans Jacques-Cartier et Russell Williams dans Nelligan. A cette liste sont venus plus tard s'ajouter: Louise Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Jacques Dupuis (Saint-Laurent), Henri-François Gauthier (Verdun), Nicole Léger (Pointe-aux-Trembles), Michèle Lamquin-Ethier (Bourassa), William Cusano (Viau), Line Beauchamp (Sauvé), Diane Lemieux (Bourget), Monique Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys) et Pierre-Etienne Laporte dans Outremont.

LA ZONE DU 450

Le poids des banlieusards dans la balance péquiste

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

C'est dans la nouvelle zone du 450, région hautement convoitée devenue le symbole par excellence du poids des jeunes banlieusards francophones dans l'arène politique, que s'est jouée hier soir une bonne partie de l'élection. Dans la ceinture de la métropole, le Parti québécois s'est attiré la part du lion, remportant la victoire dans 24 circonscriptions sur 30, habitées par plus d'un million d'électeurs.

Dans cette couronne, dont nous avons exclu la région de Laval (voir autre texte en page A 3), le PQ et les libéraux ont maintenu leurs fiefs respectifs sur la Rive-Sud immédiate, malgré la forte érosion exercée par l'ADQ dans plusieurs circonscriptions (plus de 15 %). Dans les Laurentides, la vague péquiste a permis un gain dans Bertrand, et une bataille acharnée dans le bastion libéral d'Argenteuil. La domination péquiste s'est par ailleurs maintenue dans Lanaudière, avec la victoire dans cinq circonscriptions sur cinq. En Montérégie, la donne est restée inchangée avec une seule victoire libérale, dans Châteauguay, acquise de haute lutte.

Rive-Sud

À deux jets de pierre de Montréal, la proche Rive-Sud a malgré tout conservé ses bastions libéraux, en dépit de la lutte sans merci menée au député libéral de Châteauguay, Jean-Marc Fournier. En 1994, cinq circonscriptions étaient allées au PQ et quatre aux libéraux.

Chambly: élue de justesse en 1994 par 407 voix au terme d'une lutte serrée contre la ministre de la Santé de l'époque, Lucienne Robillard, Louise Beaudoin, ministre de la Culture, a cette fois eu la partie plus facile. Elle a semé le candidat libéral, Pierre Bourbonnais, maire de Chambly et préfet de la MRC de la Vallée du Richelieu, avec plus de 3000 voix de majorité.

La Pinière et Laporte: pas de grands bouleversements dans ces bastions libéraux, abritant Saint-Lambert et Brossard, où les députés sortants Fatima Houda-Pepin (10 000 voix de majorité) et André Bourbeau (6000 voix de majorité), ont conservé leurs confortables avances.

La Prairie et Vachon: comme en 1994, peu de surprises dans ces circonscriptions péquistes situées à l'est du Pont Champlain. L'attaché de presse, de Monique Simard, Serge Geoffrin, l'a emporté tôt en soirée dans cette circonscription laissée vacante par cette dernière en mai 1998. Fait notable, l'ADQ, représentée par Guy Pilon, y a récolté près de 18 % des suffrages. Dans Vachon, le député sortant David Payne, contesté par sa propre association locale, a malgré tout creusé un écart d'environ 5000 voix sur son adversaire libérale, Lyne Rowley.

Marie-Victorin et Taillon: autres fiefs péquistes englobant les municipalités de Longueuil, Boucherville et Saint-Hubert, les électeurs de la proche banlieue ont reporté au pouvoir la députée péquiste sortante Cécile Vermette et, sans grande surprise, Pauline Marois, ministre-vedette de l'Éducation au sein du gouvernement Bouchard.

Vaudreuil: rien d'étonnant dans cette circonscription libérale, où la victoire est allée à Yvon Marcoux, ancien vice-président de l'Association des hôpitaux du Québec et candidat-vedette recruté par le PLQ, qui a battu Yvon Faille, du PQ.

Montérégie

Après la crise du verglas, c'est une tempête péquiste qui s'est abattue sur la région montréalaise hier soir. Dans ce triangle de glace, les ratés survenus dans la gestion de la crise n'ont pas affecté les bases du PQ, comme le souhaitaient les stratèges libéraux. Le PQ a conservé huit circonscriptions sur neuf. Fidèle à sa réputation, Saint-Jean, circonscription-baromètre, a vu juste.

Saint-Jean: chaudement contestée, la circonscription de Saint-Jean a encore une fois hier soir voté du côté du pouvoir. Le péquiste Gilles Paquin, qui avait arraché de justesse la victoire avec 532 voix de majorité en 1994 après un second vote, a eu raison du candidat libéral Gilles Dolbec, maire de Saint-Luc depuis 1983, qui comptait sur sa notoriété dans la région pour arracher les votes aux péquistes.

Beauharnois-Huntingdon: seul îlot libéral de la Montérégie, la circonscription est restée aux mains d'André Chenail, un cultivateur qui a cependant vu sa majorité, de 3042 voix en 1994, fortement grugée par son principal adversaire, François Boileau du PQ.

Borduas: fief péquiste, la circonscription, représentée

par Jean-Pierre Charbonneau, député sortant et président de l'Assemblée nationale, est facilement demeurée dans le giron du PQ, qui a eu raison du libéral Yves Henkens.

Iberville: trébuché d'un parti à l'autre, après les passages controversés d'Yvon Lafrance, député libéral passé à l'ADQ, et du péquiste déchu, Richard Le Hir, l'est du Richelieu a finalement opté pour la continuité. Le péquiste Jean-Paul Bergeron, un professeur de mathématiques de 51 ans, a battu le libéral Sylvain Lapointe, maire de Marieville, qui avait misé sur les bourdes de Le Hir pour s'attirer les votes des péquistes déçus.

Marguerite-D'Youville: le péquiste François Beaune y a aussi facilement coiffé son adversaire libéral Guy Lafrance, en creusant encore sa majorité avec plus de 9000 voix d'avance (6906 voix en 1994).

Richelieu: le ministre responsable de la Francophonie, Sylvain Simard, a quant à lui assis davantage son poids dans cette circonscription péquiste en l'emportant par plus de 9000 voix contre son adversaire libéral Gilles Ferlatte.

Saint-Hyacinthe: le député sortant, Léandre Dion, un fonctionnaire de carrière de 60 ans que les derniers sondages locaux donnaient vainqueur, a eu raison du jeune libéral Jean-François Millette, âgé de 33 ans.

Salaberry-Soulanges: le député péquiste sortant, Serge Delières, a quant à lui écrasé son adversaire libérale, Marie-Andrée Sween, avec près de 7000 voix de majorité.

Verchères: réélu sans interruption depuis 1976, le ministre Bernard Landry, élu avec 8131 voix de majorité en 1994, a quant à lui accru sa confortable avance avec 11 000 voix.

Lanaudière

La vague bleue a une fois de plus déferlé sur ce que l'on surnomme maintenant les deuxième et troisième couronnes nord de Montréal, où les vétérans du Parti québécois, Gilles Baril, dans Berthier, Guy Chevrette, dans Joliette, et Jocelyne Caron dans Terrebonne ont conservé leurs sièges. Comme en 1994, le PQ a étendu son emprise sur les cinq circonscriptions de cette région.

L'Assomption: le député sortant Jean-Claude Saint-André, élu après le départ de Jacques Parizeau lors d'une partielle, a conquis à nouveau la circonscription, malgré la

campagne dynamique menée par le libéral Michel Tremblay. L'adéquiste Marie Grégoire, malgré tous les espoirs placés en elle par son parti, n'est pas parvenue à ravir la deuxième place au PLQ.

Rousseau: le candidat-vedette du monde des affaires, Francis Legault, nommé ministre de l'Industrie et du Commerce, par Lucien Bouchard, l'a aussi emporté, malgré la campagne intense menée par l'ancien maire de Rawdon et candidat libéral, John A. Redmond.

Laurentides

Dans cette région dominée par le PQ, la surprise de la soirée reste le gain péquiste dans Bertrand et la bataille acharnée menée dans Argenteuil, bastion libéral, où un résultat extrêmement serré laisse présager un recomptage judiciaire. Quant aux espoirs de l'ADQ de faire une percée dans Deux-Montagnes pour ravir un deuxième siège à l'Assemblée nationale, ils se sont vite évanouis. Tout compte fait, le PQ a obtenu six circonscriptions sur sept, accroissant son poids politique dans la région.

Argenteuil: au moment de mettre sous presse, le PLQ obtenait une victoire à l'arraché dans Argenteuil, par une mince avance de six voix. Élu lors d'une partielle en juin dernier, le candidat libéral David Whissell conservait l'avance avec 16 523 voix, contre 16 517 voix pour la candidate péquiste Denise Beaudoin. Une surprise de taille dans ce bastion libéral depuis 32 ans, longtemps représenté par l'ex-ministre Claude Ryan.

Bertrand: la circonscription, qui était passée aux libéraux en 1997 à la suite de l'affaire Monique Simard, est retournée dans le giron péquiste avec la victoire de Claude Cousineau, devant le député libéral sortant Denis Chalfoux, maire de Sainte-Lucie-des-Laurentides.

Prévost: la députée sortante, Lucie Papineau, qui avait arraché la circonscription par seulement 239 voix en 1994, a cette fois facilement ramené le pion, par plus de 8000 voix de majorité, de la candidate libérale Jocelyne Cherry, la fille de l'ex-député fédéral Norm Cherry.

La vague péquiste s'est par ailleurs confirmée dans Blainville, avec l'élection de la députée sortante Céline Signori (8000 voix de majorité), de Robert Kieffer dans Groulx, et du président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, dans Labelle.

QUÉBEC

Le pays des luttes serrées
Rochon a eu chaud; Limoilou passe au PLQJUDITH LACHAPPELLE
LE DEVOIR

Québec a une fois de plus gardé son titre de «région barométrique». Même si les libéraux ont réussi à augmenter le pourcentage de leurs appuis dans la région, les péquistes ont tout rattrapé sur leur passage. Tout? Non. Les électeurs de Limoilou ont préféré leur ancien député libéral Michel Després au député péquiste sortant Michel Rivard. Avec 151 bureaux sur 152, le PLQ menait également dans Jean-Talon par 156 voix, une meilleure performance que les 25 petites voix de 1994.

Les «pousseurs de crayons», sobriquet maladroitemment utilisé par la députée libérale Margaret F. Delisle pour parler des fonctionnaires pendant la campagne, n'ont donc pas gardé rancune à leur députée qui a mené une âpre lutte contre le péquiste Daniel-Mercier Gouin. Mais Charlesbourg a échappé au PLQ: le ministre Jean Rochon y a conservé son siège de justesse...

Même si le sondage du quotidien *Le Soleil* accordait 56 % des appuis des citoyens de la Vieille Capitale au Parti québécois, ce dernier surveillait ses arrières puisque deux grosses pointures du parti, Paul Bégin dans Louis-Hébert et surtout Jean Rochon dans Charlesbourg y jouaient leur avenir politique. Le «référendum sur la santé» dans Charlesbourg, comme les libéraux l'avaient clamé, s'est soldé par une victoire serrée du Parti québécois. Le controversé ministre de la Santé, Jean Rochon, faisait face à l'avocat Denis Roy, directeur de cabinet de l'ex-ministre conservateur Pierre Blais.

Le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, a été réélu dans Louis-Hébert devant le libéral Pierre Boulanger. Cette année, il n'a pas eu à affronter le populaire animateur de radio André Arthur, qui ne s'est cependant pas gêné pour appuyer publiquement le candidat de l'ADQ, Normand Morin.

Le ministre délégué aux Mines et aux Terres, Denise Carrier-Perreault, a conservé sa circonscription de Chutes-de-la-Chaudière face au libéral et maire de Saint-Étienne-de-Lauzon, Christian Jobin.

Limoilou au PLQ

La lutte se faisait à trois dans Limoilou. L'ex-président de la Communauté urbaine de Québec, Michel Rivard, a connu une très mauvaise campagne, son organisation — plutôt désorganisée — ayant eu du mal à coordonner ses activités électorales. Son adversaire libéral, l'ancien député

Spécial Noël CRAVATES
Importées d'Italie
Grandes griffes de la mode

Montana
Bagutta
Courrèges
Pal Zileri
Regina Schrecker
Pierre Balmain
Ferraud
Ted Lapidus

Régulier 125 \$
Soldées 59,95 \$

1118, rue Sainte-Catherine O.,
Bureau 200
Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Jouissez du plaisir de la perfection.

En 1910, Rolex a fabriqué une montre si petite qu'elle pouvait être portée au poignet. Portant une attention rigoureuse à chaque détail, Rolex a forgé une norme de qualité et d'excellence. Aujourd'hui, la précision détaillée de chaque montre Rolex continue d'inspirer le plaisir de la perfection.

ROLEX

OYSTER PERPETUAL DATEJUST

OYSTER PERPETUAL LADY DATE

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

L'ACTION DÉMOCRATIQUE

« Une victoire de croissance »

Victime du mode de scrutin, Mario Dumont sera encore seul

JEAN DION
LE DEVOIR

Rivière-du-Loup — Réélu à l'Assemblée nationale pour un deuxième mandat, Mario Dumont sera encore le seul député de son parti, mais il a applaudi hier soir à une « victoire de croissance » qui montre que l'Action démocratique « a un rendez-vous avec l'histoire du Québec ».

À la fois victorieux et défaits pour l'ADQ, le scrutin d'hier aura vu la principale crainte et le principal espoir de M. Dumont se matérialiser simultanément alors qu'une performance fort appréciable en matière de suffrages obtenus — environ 12 % des voix à l'échelle de la province, soit près du double du résultat obtenu en 1994 — ne s'est pas traduite par de nouveaux sièges.

Victime du mode de scrutin, M. Dumont s'est dit « déçu » de la tournure des événements, mais il a néanmoins tiré réconfort du fait que près d'un demi-million d'électeurs l'ont appuyé. « Tout ce qu'il faut pour lancer le vrai changement », ainsi qu'il l'a souligné à plusieurs dizaines de supporters venus témoigner leur soutien dans un hôtel de Rivière-du-Loup.

« Je constate ce soir qu'il y a deux partis qui ont eu moins de votes qu'en 1994, et qu'il y en a un qui en a obtenu beaucoup plus, et c'est l'Action démocratique du Québec », a-t-il lancé, parlant d'« une vote d'encouragement extraordinaire ».

Il a également lancé un message à ceux qui « ont reporté à plus tard leur appui à l'ADQ », affirmant qu'il allait « redoubler d'efforts » pour prouver que son parti « est devenu une alternative crédible » et non, comme plusieurs le suggèrent, le porte-étendard d'un vote de protestation éphémère. « Les Québécois ne sont plus prisonniers du Parti québécois et du Parti libéral », a-t-il déclaré.

M. Dumont a d'autre part promis qu'il ferait un travail d'« opposition constructive » à l'Assemblée nationale, et qu'en lui les citoyens trouveront « une vraie voix pour poser les vraies questions ».

Il a aussi servi un avertissement

bien senti au premier ministre Lucien Bouchard, affirmant que celui-ci n'avait « pas été élu pour tenir un référendum ». « Les Québécois veulent la paix constitutionnelle », a-t-il prévenu, précisant qu'il n'appuiera pas M. Bouchard s'il s'avise d'enclencher le processus menant à une consultation sur la souveraineté. « Je vais faire une proposition de paix constitutionnelle, et je ne suivrai pas M. Bouchard s'il ne l'accepte pas », a dit celui qui, après avoir été l'une des têtes d'affiche du camp du OUI au dernier référendum, a défendu pendant la campagne électorale l'idée d'un moratoire de dix ans sur tout nouveau référendum.

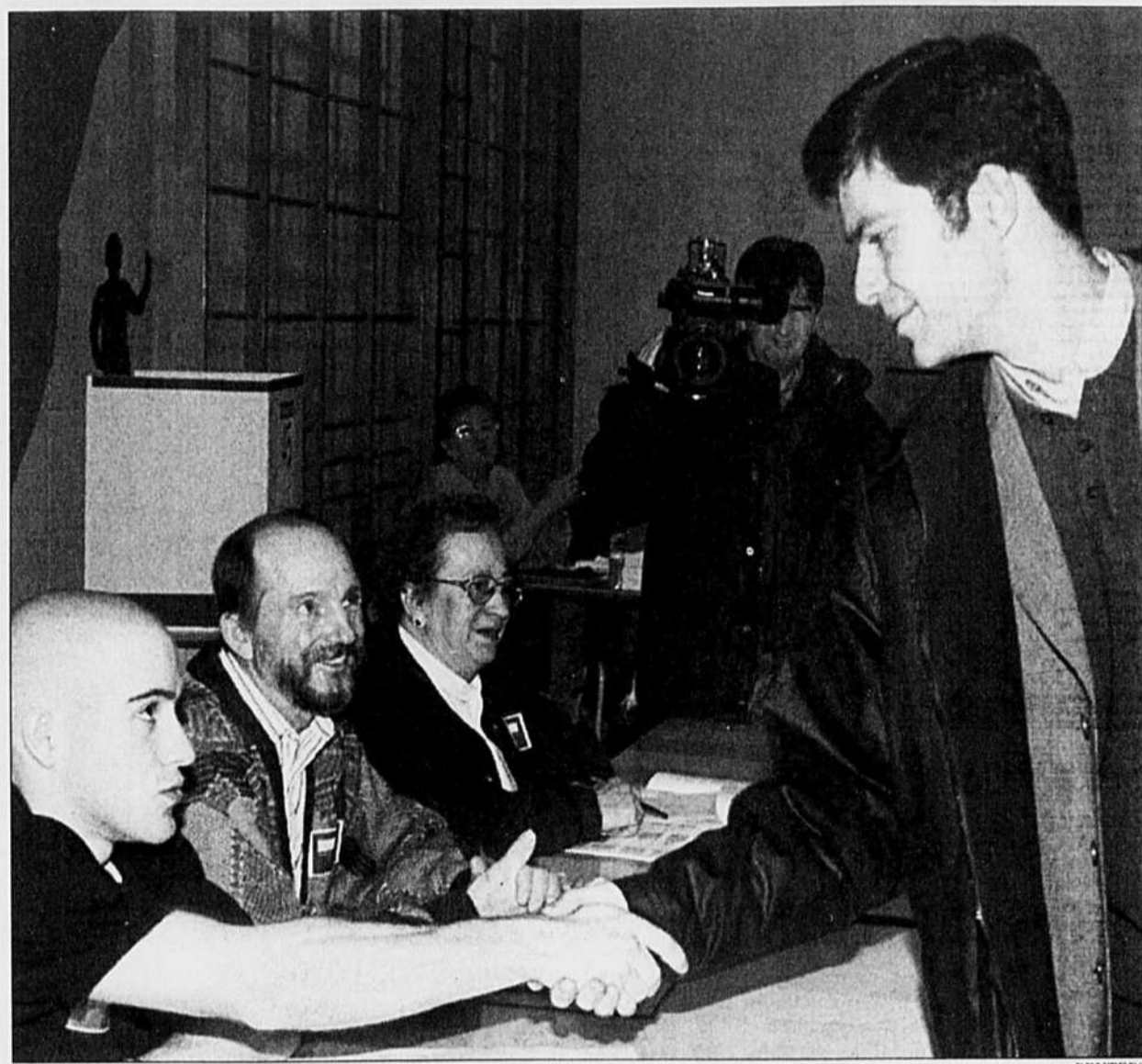
Pendant que son parti faisait une percée importante, M. Dumont a paradoxalement vu sa majorité fondre de moitié dans sa circonscription de Rivière-du-Loup. Après dépouillement de 85 % des bureaux de scrutin, le chef de l'ADQ avait récolté près de 8000 voix, contre 4700 pour la péquiste Lise Chouinard et 4600 pour le libéral Jean Morin, deux candidats qui ont mené une campagne intense sur le terrain. En pourcentage, il a obtenu 45 % des appuis, contre 27 et 26 % respectivement pour ses rivaux.

En 1994, M. Dumont était allé chercher 53 % du vote et une majorité de 6700 voix, et le OUI l'avait emporté par une marge de 55-45 au référendum de 1995.

À l'échelle du Québec, l'ADQ a donc obtenu 12 % des voix, et dans un nombre important de circonscriptions elle a fait la différence entre une victoire du Parti québécois et du Parti libéral en réalisant un score supérieur à la majorité du vainqueur.

De même, le parti de M. Dumont a récolté des appuis impressionnants, de l'ordre de 15 à 18 %, dans plusieurs circonscriptions à forte majorité francophone. Au moment de mettre sous presse, il se dirigeait vers un résultat supérieur à 20 % des voix dans cinq circonscriptions, soit Shefford, L'Assomption, Limoilou, Deux-Montagnes et Blainville.

Le vote adéquate a donc été sondage à ce qu'avaient prédit les sondages publiés après le débat télévisé des chefs, où M. Dumont avait



Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a serré la main des scrutateurs peu de temps après avoir voté, hier matin, dans sa circonscription de Rivière-du-Loup.

fait plutôt belle figure. Dimanche, celui-ci avait d'ailleurs nié que ses appuis soient friables, et les scénarios pessimistes voulant que bien des électeurs tentés de voter ADQ se ravisent au dernier instant ne se sont pas réalisés.

En fin de campagne, M. Dumont avait aussi invité les citoyens à ap-

puyer son parti peu importe les chances relatives du candidat adéquate de leur circonscription afin que les interventions de l'ADQ à l'Assemblée nationale aient un poids à la mesure de son soutien populaire. A cet égard, il a remporté son pari.

En 1994, l'ADQ avait récolté 6,5 % des appuis avec 80 candidats. Cette

fois, le parti présentait des candidats dans les 125 circonscriptions du Québec.

Mario Dumont prendra une journée complète de congé, aujourd'hui, et tiendra une conférence de presse à Québec demain pour livrer son analyse à tête reposée du résultat du scrutin.

LAVAL

Le PQ garde quatre comtés sur cinq

Macerola battu dans Vimont

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Dans les cinq circonscriptions électorales de Laval, pas de changement. Le député libéral Thomas Mulcair est maintenu dans Chomedey tandis que les quatre députés péquistes conservent l'est de Laval. Thomas Mulcair a remporté une victoire facile avec 27962 voix alors que son adversaire Monia Prévost en obtenait 8812 après le dépouillement de 217 bureaux de scrutin.

Dans Fabre, Joseph Facal détenait 19750 voix contre 17298 pour la candidate libérale Joanne Gauthier après le dépouillement de 216 bureaux de scrutin. En 1994, Joseph Facal avait enlevé cette circonscription électorale avec une majorité plus serrée de 1109 votes. Sa majorité paraît accrue.

Dans Laval-des-Rapides, Serge Ménard obtenait 13673 voix et son adversaire Robert Lefebvre 12275 tandis que l'adéquiste Pierre Cadieu en obtenait 3687 après le dépouillement de 180 urnes. À l'élection de 1994 Serge Ménard avait remporté la circonscription électorale avec 1733 voix.

Vimont avait fourni la plus chaude des luttes en 1994, David Cliche ne l'emportant que par 128 votes. Cette fois, il avait 18343 voix contre 16469 à François Macerola après le dépouillement de 210 bureaux de scrutin. L'adéquiste en obtenait 4886.

Dans la circonscription de Mille-Îles, la péquiste Lyse Leduc affichait 15802 votes et le libéral Sylvain Lefebvre 14872 après 110 urnes. L'adéquiste André Beaulieu en obtenait 4806 pour sa part.

Les quatre circonscriptions de l'est de Laval avaient fait l'objet de luttes serrées en 1994. Trois avaient été remportées avec des majorités de 1000 votes environ mais on ne signale pas de changement à l'élection de 1998.

Pour battre David Cliche, le député qui avait la plus petite majorité de 1994, le Parti libéral comptait sur le directeur de Téléfilm Canada, François Macerola. Contre Joseph Facal, on retrouvait une ancienne attachée politique de Robert Bourassa, Joanne Gauthier. Dans Mille-Îles, Sylvain Lefebvre, un jeune avocat de Saint-François de Sales a commencé sa campagne voilà deux mois. On recensait 55 150 citoyens de langue française sur 65 054 personnes qui ont le droit de vote.

L'ingénieur Robert Lefebvre présentait sa candidature pour les libéraux contre Serge Ménard. Dans Laval-des-Rapides, on compte 44 245 citoyens de langue française sur 52 345 citoyens. Chomedey est une circonscription de 31 655 citoyens de langue française sur 66 798, soit une proportion de 45%. Cette circonscription avait donné une majorité de 16 646 votes à Thomas Mulcair en 1994.

LA PERFORMANCE DES CANDIDATS-VEGETTES

La plupart des ministres ont été facilement réélus

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

L'élection d'hier a coûté son siège à un seul membre du cabinet du gouvernement du Parti québécois: Pierre Bélanger, ministre de la Sécurité publique, a perdu sa circonscription d'Anjou, par le candidat libéral Jean-Sébastien Lamoureux, qui a remporté une majorité d'une centaine de voix. Pierre Bélanger avait déjà remporté aux élections de 1994, une victoire serrée. Son rôle avait d'autre part été contesté, l'hiver dernier, pendant la crise du verglas.

Jean Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, a par ailleurs remporté une victoire très serrée dans sa circonscription de Charlesbourg, avec à peine quelques dizaines de voix d'avance sur le candidat libéral Denis Roy. Au moment de mettre sous presse, on ne savait pas encore s'il y aurait recomptage.

Les autres ministres du Parti québécois ont par contre été réélus sans trop de difficulté. Bernard Landry, vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances, conserve son siège dans Verchères. Louise Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications et responsable de la Charte de la langue française, qui avait recueilli une majorité d'à peine 407 voix aux précédentes élections en 1994, a remporté cette fois-ci une victoire plus confortable dans Chambly. Guy Chevrette, ministre d'État des Ressources naturelles, ministre responsable des Affaires autochtones et du Développement des régions, a été réélu dans Joliette.

Pauline Marois, ministre de l'Éducation, a été réélue dans sa circonscription de Taillon, en Montérégie, avec une majorité de près de 9000 voix. Serge Ménard, ministre de la Justice et Procureur général, a remporté, avec 1500 voix dans Laval-des-Rapides, une victoire un peu plus serrée, mais cependant comparable avec ses résultats aux précédentes élections.

Louise Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, ministre responsable de l'Action communautaire autonome et de la Condition féminine, a aussi conservé son siège dans Hochelaga-Maisonneuve.

Jacques Brassard, ministre des Transports et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales, a été réélu dans sa circonscription de Lac-Saint-Jean, un siège qu'il détient depuis 1976. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale, a été réélu dans Borduas, sur la Rive-Sud.

Joseph Facal, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales, a été réélu dans la circonscription de Fabre, qu'il avait remportée par un peu plus de 1000 voix aux dernières élections. Guy Julien, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a conservé sa circonscription de Trois-Rivières, où il affrontait le libéral Guy Leblanc, maire de la ville de Trois-Rivières.

David Cliche, ministre délégué au Tourisme, a battu François Macerola un des candidats-vedettes du Parti libéral, l'ancien président de Téléfilm Canada, dans la circonscription de Vimont. Aux précédentes élections, Cliche l'avait emporté par à peine 128

voix sur le candidat libéral Benoit Fradet.

Mathias Rioux, ministre du Travail, a conservé son siège dans Mataine et Rémy Trudel, ministre des Affaires municipales, dans Rouyn-Noranda. Robert Perreault, ministre d'État à la métropole, a été réélu dans Mercier. Rita Dionne-Marsolais, ministre déléguée au Revenu, a gagné dans Rosemont, où elle affrontait Jonathan Sauvé, l'ancien président des jeunes libéraux.

Jacques Léonard, président du Conseil du trésor et ministre délégué à l'administration et à la fonction publique, a été réélu dans Labelle, et Paul Bégin, ministre de l'Environnement et de la Faune, dans Louis-Hébert. André Boisclair, ministre aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, était en avance dans Gouin, dans la portion est de l'île de Montréal.

Sylvain Simard, ministre des Relations internationales, a été réélu dans la circonscription de Richelieu, en Outaouais. Nicole Léger, ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, conserve sa circonscription de Pointe-aux-Trembles. Roger Bertrand, ministre responsable des Services gouvernementaux, a été réélu dans Portneuf.

Denise Carrier-Perreault, ministre déléguée aux Mines et aux Terres, a été réélue dans Chutes-de-la-Chaudières. D'autre part, David Payne, seul anglophone membre du caucus du Parti québécois, a été réélu dans Vachon, sur la Rive-Sud.

Deux nouvelles recrues ont par ailleurs remporté des victoires hier.

Diane Lemieux, ancienne présidente du Conseil du statut de la fem-

me, recrutée par le PQ, a été élue dans Bourget, l'ancienne circonscription de Camille Laurin. Mme Lemieux a été désignée d'emblée comme « ministrable » par un gouvernement du Parti québécois. François Legault, nommé ministre délégué à l'Industrie et au Commerce l'été dernier sans encore détenir de siège, a remporté celui de Rousseau, dans la région de Lanaudière.

Têtes d'affiches libérales

Les libéraux ont aussi reconduit la plupart de leurs têtes d'affiches, à l'exception de Georges Farrah, whip en chef et critique officiel en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation, battu dans sa circonscription des Îles-de-la-Madeleine par le candidat péquiste Maxime Arseneau.

Pierre Paradis, leader parlementaire de l'opposition officielle et porte-parole en matière de santé et de réforme électorale, a été réélu dans Brome-Missisquoi. Thomas Mulcair, porte-parole en matière de justice, a conservé son siège de Chomedey et Christos Sirros, critique officiel sur les questions d'environnement, de faune, et sur les questions de réforme électorale, celui de Laurier-Dorion.

François Ouimet, porte-parole en matière d'éducation, a conservé le pouvoir dans Marquette. Henri-François Gauthier, porte-parole en matière d'enseignement supérieur et l'auteur du programme des libéraux sur les travailleurs autonomes, a été réélu dans Verdun.

Pierre-Étienne Laporte, critique

officiel sur les questions relatives à la culture et à la langue, a été réélu dans Outremont et Nicole Loiselle, porte-parole sur les questions de condition féminine et d'habitation, dans Saint-Henri-Sainte-Anne. Jean-Marc Fournier, leader adjoint de l'opposition officielle et porte-parole sur les affaires fédérales-provinciales, a conservé son siège de Châteauguay.

Nouvelles recrues

Plusieurs nouvelles recrues ont aussi été élues: Line Beauchamp, qui a rapidement fait figure d'étoile montante au Parti libéral, a remporté la victoire dans Sauvé, dans le nord-est de l'île de Montréal. André Tranchemontagne, qui se présentait pour le PLQ dans Mont-Royal, l'ancienne circonscription de John Ciaccia, a remporté la victoire dans ce bastion libéral. Yvon Marcoux, ancien vice-président exécutif de l'Association des hôpitaux du Québec, a remporté le siège de Vaudreuil.

Benoît Pelletier, constitutionnaliste de l'Université d'Ottawa, a été élu dans la circonscription de Châteauguay.

Deux autres candidats-vedettes récemment recrutés par le PLQ ont cependant mordu la poussière. L'écrivain Roch Carrier, ancien président du Conseil des arts du Canada, a été défait par la candidate péquiste Manon Blanchet dans Crémazie, l'ancienne circonscription de Jean Campeau. Et, dans Vimont, François Macerola, l'ancien président de Téléfilm Canada, n'aura finalement pas été capable de battre David Cliche, le ministre délégué au Tourisme.

EN BREF

Pas de surprises en Abitibi-Témiscamingue

(Le Devoir) — Pas de surprises en Abitibi-Témiscamingue, les quatre comtés ont été remportés comme prévu par le Parti québécois. Le député du PQ François Gendron a obtenu un sixième mandat dans sa circonscription d'Abitibi-Ouest contre le libéral Martin Veilleux. Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, a conservé son siège dans Rouyn-Noranda-Témiscamingue devant Rémi Barrette du PLQ. La seule bataille anticipée dans la région était celle dans Abitibi-Est, demeurée au PQ.

Urnes en circulation

Certains électeurs ont pu apercevoir, en fin de semaine dernière, des individus déambuler dans la rue chargés d'une urne. Les individus en question n'étaient autres que des scrutateurs à

qui l'on avait remis, comme le prévoit l'article 327 de la loi électorale, tout le matériel nécessaire à leur bureau de vote. Pouvant être remis au scrutateur jusqu'à trois jours avant la date du vote, ce matériel devait être examiné par le scrutateur, le secrétaire ainsi que les représentants des candidats hier matin.

Un avocat efficace pour faire bouger les choses

FRANÇOIS GENDRON
Ph.D.

(514) 282-7772

Pour avoir le bon avocat de votre côté

ovale
LINCOLN MERCURY INC.

NAVIGATOR

25575\$

Transport et préparation inclus

489-3831
ovale@generation.net

Donnez.

FONDATION DES MALADIES DU COEUR

Nous n'avons fait que la moitié du chemin.

(514) 871-1551
ou 1 800 567-8563

TAPIS DÉCOR

PAYEZ dans 6 mois

AUCUN INTÉRÊT

INVENTAIRE RABAIS jusqu'à 50%

MEILLEUR PRIX GARANTI

TAPIS herbière, sisal, torsadé, saxony, velours, commercial

PRÉLART sans cirage

CARPETTES motifs, modernes, classiques, orientales

Claude Bouchard Propriétaire

Installation Garantie

3645, boul. St-Joseph Est Montréal (514) 729-0891

8455, boul. Langelier St-Léonard (514) 324-8455

1090, rue Laurier Ouest Outremont (514) 274-1090

ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

EST DU QUÉBEC

Le PQ maintient ses positions

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Désignées comme une circonscription à surveiller, les Îles-de-la-Madeleine sont passées aux mains du Parti québécois alors que Maxime Arseneau a délogé son adversaire libéral Georges Farrah avec une majorité de quelques centaines de voix. Au moment de mettre sous presse, la Gaspésie s'apprêtait à réélire trois candidats péquistes dans les quatre circonscriptions de la péninsule, celle de Bonaventure échappant au PQ.

La lutte a été féroce aux Îles-de-la-Madeleine, où Lucien Bouchard et Jean Charest s'étaient rendus eux-mêmes pour soutenir leur candidat respectif. Le libéral Georges Farrah, qui avait remporté une courte victoire de 1816 voix aux dernières élections, a dû s'incliner devant Maxime Arseneau. Avec un taux de chômage dépassant les 20 %, les Madelinots semblent avoir craint le « désengagement » prôné par Jean Charest et les accusations portées contre « les abonnés de l'État ».

Pourtant, sur la terre ferme, le Parti québécois était en voie de perdre une des quatre circonscriptions gaspésiennes. Dans Bonaventure, le député sortant et ancien ministre péquiste Marcel Landry, qui avait vu sa circonscription dire NON à 51,58 % au référendum de 1995, se faisait doubler par la libérale Nathalie Normandeau, ex-mairesse de Maria en qui le PLQ mettait beaucoup d'espoir.

Dans Gaspé le député péquiste sortant Guy Lelièvre, que certains avaient trouvé trop discret au cours de son dernier mandat, se dirigeait vers une victoire serrée contre le libéral Claude Cyr qui lui a mené une chaude lutte.

Le ministre du Travail Matthias Rioux a toutefois été réélu sans problème dans Matane alors que dans Matapédia, Danielle Doyer, du PQ, regagnait elle aussi son siège à l'Assemblée nationale.

On disait que ce ne serait pas du tout évident pour Mario Dumont dans Rivière-du-Loup, mais il a finalement regagné son siège aisément. Il avait réussi à obtenir une majorité de 6699 voix en 1994, et il semblerait que sa performance au débat télévisé, dont il a été proclamé vainqueur, lui ait permis de conserver cette confortable avance.

Du côté de Kamouraska-Témiscouata, le député libéral sortant Claude Béchard se dirigeait vers une victoire d'à peine 204 voix contre son opposant péquiste Denis Simard. M. Béchard, 29 ans, était critique officiel en matière de travail et d'emploi et avait coprésidé la campagne au leadership de Jean Charest. Enfin, Rimouski, a réélu le péquiste Solange Charest, bien connue du milieu de la santé, devant la libérale Chantal Landry.

Du côté de la Beauce, le paysage ne semblait pas vouloir changer. Diane Leblanc a été réélue dans son bastion de Beauce-Sud contre l'ancien syndicaliste Norbert Rodrigue (PQ) tandis que le candidat de Jean Charest dans Beauce-Nord, Normand Poulin, conservait difficilement la circonscription que convoitait Gaston Gourde, lui défendait une majorité d'à peine 61 votes.

Dans Montmagny-L'Islet, le libéral Réal Gauvin a été réélu alors que dans Lotbinière, Jean-Guy Paré (PQ) conserve le siège qu'il avait gagné par quelques centaines de voix en 1994 tout comme Claude Lachance (PQ) dans Bellechasse.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Le fief péquiste

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean demeure tel que prévu un fief bleu. Le Parti québécois y a remporté les cinq circonscriptions tandis que le bouillant syndicaliste Michel Chartrand a dû se contenter d'une troisième place dans Jonquière avec 14,86 % des voix, selon les résultats disponibles au moment de mettre sous presse, derrière Lucien Bouchard et la libérale Guylaine Caron.

Sitôt sa victoire acquise dans la circonscription de Lac-Saint-Jean, le ministre des Transports, Jacques Brassard, a soutenu que le Parti québécois était maintenant tout à fait « légitimé de travailler à un référendum gagnant ».

Rappelant les intentions clairement exprimées du Parti québécois et martelées par Jean Charest, particulièrement en fin de campagne, Jacques Brassard interprétait le vote d'hier comme un mandat clair de la population du Québec à réunir les conditions gagnantes d'un référendum.

À plus court terme, Jacques Brassard disait qu'il fallait dans l'immédiat « organiser la résistance face au fédéral de plus en plus envahisseur dans les compétences provinciales ».

La fongue, le franc-parler et les quelques idées révolutionnaires du coloré syndicaliste Michel Chartrand, qui proposait notamment « un revenu universel de la citoyenneté », ne lui auront donc pas suffi pour se glisser au deuxième rang. Lucien Bouchard a finalement repris son fief, avec 60,48 % des voix, tandis que la libérale Guylaine Caron a obtenu 19,33 % des voix.

Chose certaine, Michel Chartrand ne s'était pas présenté aux élections pour le simple plaisir de la chose, à en croire sa réaction à sa troisième place. Sur les ondes de Radio-Canada, il s'en est pris hier soir aux médias, critiquant toutes griffes dehors la couverture médiatique de la campagne et de la soirée électorale.

Il a qualifié de « pourriture » le débat organisé au réseau TVA le 8 novembre et s'en est pris personnellement à Bernard Derome, qui le félicitait malgré tout, poliment, pour sa participation, et lui souhaitait un joyeux anniversaire.

Au téléphone, Michel Chartrand n'était pas moins agressif et nous a racroché la ligne au nez en milieu de soirée, après avoir vociféré un « mange d'ta mardo! » bien senti. Une fois sa troisième place confirmée, il n'a plus été possible de le joindre, son attaché de presse ayant éteint son cellulaire.

Dans Chicoutimi, le jeune péquiste Stéphane Bédard, âgé d'à peine 30 ans, l'a remporté contre la libérale Marina Larouche, qui s'était pourtant illustrée dans la région en



Journée d'élections au Québec, mais aussi jour de verglas, à Jonquière, comme le montre ce panneau.

prenant la tête d'une pétition de 101 000 signatures pour la construction d'une autoroute dans la réserve faunique des Laurentides.

Fils de Marc-André Bédard, l'ex-ministre de la Justice sous René Lévesque, Stéphane Bédard a remporté la victoire au terme d'une très courte campagne de 25 jours. « Chez nous, l'exode est un problème criant et c'est l'un de mes dossiers prioritaires », a expliqué Stéphane Bédard tout juste après sa victoire. « Il faut que les jeunes puissent revenir dans la région pour y travailler ».

En 1994, les électeurs de Chicoutimi

avaient donné une majorité de plus de 13 000 voix à Jeanne L. Blackburn, qui a décidé de ne pas se représenter.

Dans Roberval, Benoît Laprise, l'ancien maire de Saint-Félicien de 1983 à 1994, a obtenu un deuxième mandat de député à l'Assemblée nationale.

Dans Dubuc, le péquiste Jacques Côté a lui aussi remporté la victoire, devant le libéral Claude Richard et l'adéquiste Jacques Junior Tremblay.

Les péquistes ont aussi décroché toutes les circonscriptions de la Côte-Nord. Dans la circonscription d'Ungava, Michel Létourneau, élu à l'Assemblée nationale en 1994, l'a remporté, tout comme Normand Duguay dans Duplessis et Gabriel-Yvan Gagnon dans Saguenay.

Aussi bien au Saguenay-Lac-Saint-Jean que sur la Côte-Nord, le mauvais temps a marqué ce jour d'élections. Pour une deuxième fois en une semaine, la Côte-Nord a été paralysée par une tempête de neige.

Après avoir vu tomber dix centimètres de neige, les habitants de cette région ont ensuite dû composer avec la pluie verglaçante qui s'est mise de la partie. Le tronçon de la route 138 entre Baie-Comeau et Sept-Îles a été interdit aux conducteurs de camions lourds pendant quelques heures. Les vols de Baie-Comeau à Rimouski et de Rimouski à Sept-Îles ont dû être annulés en raison du mauvais temps.

Malgré une soirée d'élections assez facile pour le PQ dans la région, le Saguenay-Lac-Saint-Jean aura tout de même donné du fil à retordre à Lucien Bouchard pendant la campagne, lorsque la réforme de la santé est venue le hanter dans son propre bastion de Jonquière. Le 8 novembre, les omnipraticiens de l'endroit menaçaient en effet de démissionner en bloc. Traité « d'ambulancier » par Jean Charest, le premier ministre a sauvé les meubles en proposant aux médecins de Jonquière des primes totalisant 900 000 \$, la levée de plafonds salariaux et la possibilité de s'acquitter des chirurgies urgentes la nuit et de garder des patients pour de courts séjours.

Guylaine Caron, tout récemment convertie en candidate libérale, avait sauté sur l'occasion pour faire campagne sur le maintien de la vocation originale de l'hôpital de Jonquière.

C'est à l'occasion d'une élection complémentaire, le 19 février 1996, que le premier ministre Bouchard s'était fait élire député de Jonquière, avec une majorité de 24 416 voix.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où le taux de chômage dépasse les 14 %, l'emploi et la formation professionnelle ont été au cœur des enjeux électoraux.

MAURICIE

Les maires mordent la poussière

JUDITH LACHAPPELLE
LE DEVOIR

Trois-Rivières a choisi le bleu. L'entrée en scène spectaculaire du maire trifluvien Guy Leblanc pour défendre les couleurs des libéraux n'aura pas été suffisante pour endiguer la vague bleue. Le ministre de l'Agriculture, Guy Julien, a été réélu pour un second mandat, lui qui n'avait obtenu qu'une majorité de 609 voix en 1994.

Mais Guy Leblanc n'est pas le seul à s'être fait battre sur son propre terrain. Son collègue de Cap-de-la-Madeleine, Alain Croteau, s'est fait battre par le péquiste et député sortant Yves Beaumier dans Champlain. Même chose au sud du Saint-Laurent, dans Nicolet-Yamaska, où le péquiste Michel Morin, qui ne l'avait emporté que par 907 voix en 1994, a tout de même battu le maire de Nicolet, Daniel McMahon.

À part Guy Julien, un autre membre du cabinet des ministres a conservé son siège. Le ministre des Régions, Jean-Pierre Jolivet, a conservé sa circonscription de Laviolette aux dépens de la femme d'affaires libérale, Céline Trépanier.

Le Parti québécois a donc de quoi être fier de sa performance dans la région. Dans les Bois-Francis, le vétérinaire député Jacques Baril a gagné son siège dans Arthabaska contre le libéral et président du syndicat des employés de l'Hôtel-Dieu, Jacques Lamontagne. Normand Jutras a reçu son laissez-passer pour un deuxième mandat dans Drummond, contre la femme d'affaires Céline LeMaire du PLQ.

En Mauricie, le péquiste Rémy Désilet a également été réélu pour un second mandat face à l'avocat Marc Renaud du Parti libéral dans Maskinongé. Enfin, dans Saint-Maurice, le vice-président de l'Assemblée nationale, Claude Pinard, a défait le candidat libéral Serge Aubry, président du syndicat de l'usine Belgo de Shawinigan.

ESTRIE

Charest défait Malavoy

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Le bastion libéral estrien s'est enrichi d'une nouvelle circonscription hier soir avec la victoire serrée du chef libéral Jean Charest sur Marie Malavoy, l'ancienne ministre péquiste de la Culture dans le gouvernement Parizeau.

Avec 180 urnes sur 182, le chef libéral, qui perdait l'élection au niveau provincial, récoltait à tout le moins la circonscription de Sherbrooke avec une mince majorité d'environ 800 voix et 47,25 % du vote. M. Charest a néanmoins augmenté le vote libéral dans cette circonscription de 1573 voix.

Son adversaire péquiste, Marie Malavoy, voyait la part de son parti passer de 47,3 % en 1994 à 44,68 % hier alors que l'adéquiste Patrick Rouillard devait se contenter de 2162 voix, soit 6,85 % du vote par rapport à 8,2 % en 1994.

Au moment de mettre sous presse, tous les autres députés sortants de la région étaient donnés réélus, même si un résultat demeure si serré qu'un changement de dernière minute n'était pas exclu.

En effet, après le dépouillement de 215 urnes sur 219, le libéral Bernard Brodeur conservait sa circonscription de Shefford par une majorité de 10 voix seulement sur son adversaire René Marois avec un total (temporaire) de 15 248 voix. L'adéquiste Serge Nadeau grugeait de son côté une part substantielle du vote dans cette circonscription en quasi-ballottage, obtenant le score surprenant de 24,6 % du vote avec 10 114 voix, soit un gain de 6000 votes par rapport à 1994.

Les luttes ont été moins chaudes dans les circonscriptions de l'Estrie, conservées par les députés sortants.

Pierre Paradis dominait toujours dans Brome-Missisquoi, mais avec une diminution de près de 6 % du vote. Claude Boucher, le seul survivant péquiste de l'Estrie, se maintenait dans Johnson mais voyait sa part du vote passer de 49,7 % en 1994 à 38 % hier pendant que son adversaire, Marie Marier, regardait le vote libéral fondre de plus de 7 %. De son côté, la libérale Madeleine Bélanger conservait Mégantic-Compton, mais avec une part rédui-

te du vote d'environ 4 %. Robert Benoit, dans Orford, restait sensiblement sur les mêmes positions par rapport à ses adversaires de la dernière élection.

Pour sa part, Yvon Vallières remportait la circonscription de Richmond mais perdait 1 % par rapport à 1994, pendant que son adversaire Joaquin Batista cédait plus de 3 % à l'adéquiste Michel Grimard. Ce dernier voyait sa part grimper de 5,7 %, à plus de 11 %. Dans Saint-François, la députée libérale Monique Gagnon-Tremblay se maintenait à peu près sur ses positions de 1994 devant son nouvel adversaire péquiste Frédéric Dubé.

La victoire du chef libéral était d'autant plus prévisible, selon les observateurs, qu'il avait tissé depuis 1984 des liens serrés avec sa circonscription du côté fédéral et qu'il détenait, par sa position de chef de parti, un avantage politique et médiatique important.

Un premier sondage CROP avait révélé au début de novembre que le chef libéral battait déjà la marche dans sa circonscription avec 47 % des voix contre 43 % pour Mme Malavoy. Une semaine avant l'élection, un autre sondage CHLT-Le Devoir dégageait un écart croissant en faveur du chef libéral pendant que l'ADQ annonçait aussi des gains: Mme Malavoy récoltait alors 33,9 % des voix contre 39,9 % pour Jean Charest, soit un écart de 6 % en faveur du chef libéral.

Certains prédisaient une victoire difficile au chef libéral dans sa circonscription. Les libéraux semblaient d'ailleurs conscients du danger car Jean Charest y a effectué trois visites importantes pendant que son épouse, Michelle Dionne, y passait au moins une journée par semaine.

Le succès de Jean Charest pouvait paraître d'autant plus problématique que l'ancien chef conservateur a vu passer sa circonscription fédérale, en septembre, aux mains du bloquiste Serge Cardin. Et Mme Malavoy avait fait grimper sensiblement le taux d'inscription des universitaires, qui ont le droit de voter dans la circonscription où ils étudient, par une campagne soutenue sur le campus de Sherbrooke. La députée sortante avait par ailleurs bénéficié d'une soirée des femmes ministres péquistes, qui avait regroupé plus de 700 militantes.

OUTAOUAIS

La région reste rouge

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Comme prévu, le Parti libéral du Québec a remporté les cinq comtés de l'Outaouais et réussi à faire élire son candidat-recrue, le constitutionnaliste Benoît Pelletier, avec quelque 59 % des voix.

Professeur de droit à l'Université d'Ottawa, M. Pelletier est l'un des candidats-vedettes de l'équipe Charest. Quoique tout nouveau sur la scène politique, tout indique qu'il s'occupera dans l'opposition du dossier des relations entre le fédéral et Québec.

Hier, le nouveau député de Châteauguay voulait d'abord savourer son entrée en politique partisane. « J'ai fait beaucoup de terrain, de porte-à-porte, j'ai rencontré beaucoup de groupes sociaux pendant cette campagne. En politique, l'aspect humain est le plus inté-

ressant et cette élection me l'a confirmé », s'est exclamé M. Pelletier.

Autant que les relations entre le fédéral et le provincial, M. Pelletier insistait tout autant hier sur la nécessité « union économique » à prôner avec les autres provinces canadiennes.

Exit le golf

Dans Pontiac, le candidat libéral Robert Middlemiss, fort de ses 18 ans en politique, a remporté la plus éclatante victoire de sa carrière avec plus de 75 % des voix. Après sa victoire d'hier, il a rappelé que « le passé est garant de l'avenir » et que le lien étroit établi au fil des ans avec ses électeurs l'a bien servi encore une fois. Agé de 63 ans, cet ingénieur et ancien ministre des Transports sous Robert Bourassa avait beaucoup hésité avant de se représenter. « Si l'élection avait eu lieu au printemps, le parti aurait eu le temps de

trouver un autre candidat. À mon âge, ma conjointe et moi aurions bien aimé avoir un peu de temps à nous pour jouer au golf. Mais si j'ai consenti à rester en politique, c'est pour bien faire mon travail », a promis M. Middlemiss.

Dans Papineau, Norman MacMillan, député depuis 1989, se réjouissait lui aussi d'avoir amélioré son score, malgré que la participation ait été moindre cette année dans cette circonscription. Sa priorité à l'Assemblée nationale: lutter contre la menace de la séparation. « De toute évidence, les gens avaient l'impression que le gouvernement présentait un bon bilan. Nous allons maintenant nous employer à leur prouver le contraire », a promis M. MacMillan.

Réjean Lafrenière, réélu dans Gatiéneau avec plus de 60 % des suffrages, et Roch Cholette, nouvelle figure dans Hull, viennent compléter le tableau libéral dans l'Outaouais.

LA FONDATION DU
DEVOIR

Félix Leclerc

La Fondation du Devoir vous invite à vous procurer, à prix d'ami, l'œuvre littéraire de Félix Leclerc.

Cette année, Félix se donne en cadeau

Édition de luxe de l'œuvre littéraire de Félix Leclerc

Prix spécial pour le temps des Fêtes : 170 \$ taxes et livraison postale incluses.

Prix régulier : 275 \$ plus taxes

Une partie du produit de la vente de ce coffret de luxe ira à la Fondation du Devoir et servira à la création de bourses d'études à l'intention des étudiants de l'ordre collégial du Québec qui participeront au Grand Concours annuel de journalisme Le Devoir.

On peut se procurer ce coffret de luxe de quatre tomes, non disponible en librairie, en communiquant à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

La Fondation du Devoir
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3M9
Téléphone : (514) 985-3431
Télécripteur : (514) 985-3310

HENRI RIVARD
ILLUSTRATION

1-877-584-2609

Impression sur papier québécois haut de gamme, écologique et sans acide. Reliure superbe, pleine toile moirée, signet, dorure, incrustations et médaillons collés. Présentation spectaculaire sous coffret-fenêtre de 17 po x 22 po.

Hommages illustrés par des reproductions pleines couleurs de tableaux de 51 peintres québécois renommés : de Dumas à Iacurto, en passant par Cosgrove et Ladouceur, etc.

Témoignages d'amour écrits par 60 personnalités québécoises et françaises : Aznavour, Devos, Plamondon, Maurice Richard, Vigneault, etc.

ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

Les élections à la télé

Radio-Canada offre le meilleur spectacle

La société d'État offre le prestige et quelques surprises dignes de La Petite Vie, TVA livre sobrement les résultats et TQS lance les lurons de La fin du monde

La bataille électorale se doublait hier soir d'une guerre de réseaux, alors que TVA voulait défier Radio-Canada et que TQS proposait un pari audacieux.

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Dans une soirée électorale où les réseaux de télévision avaient déployé tout leur attirail, Radio-Canada a vraiment servi le meilleur spectacle hier... même si c'était imprévu.

En direct du comté de Jonquière, on a en effet pu assister à une mémorable prise de bec entre le candidat Michel Chartrand et Bernard Derome.

Et dans le feu de l'action et du direct, le même Bernard Derome avait présenté quelques minutes auparavant le député Jacques Dupuis, de Saint-Laurent, comme étant « associé au crime organisé ». Le présentateur de Radio-Canada ne s'est pas corrigé par la suite (il fallait comprendre que M. Dupuis est un avocat qui a travaillé sur ces dossiers).

Pour la première fois de son histoire, Radio-Canada diffusait la soirée électorale de l'Assemblée nationale, plus précisément du Salon rouge: un décor d'une classe certaine, avec des prises de vue originales tout autour de la salle. Au petit jeu du « si la tendance se maintient... », Radio-Canada a devancé de quelques secondes l'annonce de TVA au sujet de l'élection du Parti québécois vers 20h35. Et pendant la première heure de la soirée, Radio-Canada présentait souvent un nombre un peu plus élevé de résultats dans les comtés que son concurrent TVA.

Mais on a eu droit aussi à quelques moments intenses alors qu'en direct avec le candidat Michel Chartrand dans le comté de Jonquière, celui-ci s'est mis à évoquer la « poursuite de la télé », à apostropher Bernard Derome en le tu-

oyant et à lui lancer que « vous êtes des appendices du pouvoir ». Lorsque ce dernier a tenté de calmer le jeu en lui souhaitant un joyeux anniversaire à l'avance, Michel Chartrand a répliqué que le « human interest », ça me fait chier!

Tout juste après l'annonce de l'élection du Parti québécois, Bernard Derome a joué du pathos, montrant les banquettes vides de l'Assemblée nationale en imaginant la position des élus.

Au même moment, à Quatre Saisons, Marc Labrèche soulignait l'annonce de Radio-Canada par une chorégraphie endiablée avec danseurs.

TVA a suivi son plan de match tout au long de la soirée, livrant de façon sobre et claire une profusion de résultats. Le caricaturiste Serge Chapleau y a démontré son talent en livrant quelques caricatures.

Mais, avouons-le, après 9h15, l'intérêt s'était éteint, les deux principaux réseaux additionnant de courtes entrevues avec les élus et les perdants en attendant que les chefs prennent la parole. En fait, c'était surtout le sort de plusieurs vedettes qui retenait l'attention. Et Radio-Canada avait fait un bon coup en réquisitionnant deux grandes têtes d'affiche politiques, Jacques Parizeau et Claude Ryan.

Télé-Québec n'était pas dans la course mais les téléspectateurs disposaient hier d'une solution de rechange audacieuse alors que TQS diffusait une soirée électorale de deux heures produite par l'équipe de *La fin du monde est à sept heures*.

On a pu y voir de nombreux moments amusants, par exemple des résultats livrés par une cantatrice, par des contorsionnistes ou encore par de jeunes femmes en bikini. Paul Houde était installé devant six téléviseurs pour commenter les résultats et cette expérience démontrait aussi la limite de la formule puisque quelques minutes

après la sortie de Michel Chartrand à Radio-Canada, Paul Houde ne pouvait que raconter aux téléspectateurs de TQS ce qui venait de se passer sur l'autre chaîne.

La fin du monde... avait son propre groupe d'analystes, regroupés autour d'un cuisinier japonais qui leur concoctait des crevettes grillées, et la discussion, particulièrement échevelée, a donné lieu à plusieurs bons moments de « parler vrai ». L'ancien ministre libéral Yvon Picotte a vite saisi que dans le fond, il s'agissait d'une « élection pour rien » parce que les forces demeuraient semblables. Josh Freed a ironiquement déploré le manque d'anglais et d'éthnies dans ces élections. Léo-Paul Lauzon s'est élevé contre les propos « grossiers » d'autres commentateurs à la même table. Bref, ça brassait.

TVA rêvait hier soir de battre Radio-Canada aux cotes d'écoute, ce qui demeure à prouver. Il faut dire qu'en prévision de cette soirée, la chaîne publique s'était lancée dans une campagne de promotion sans précédent, comme si on voulait rappeler aux téléspectateurs, un peu perdus depuis l'arrivée de Stéphane Bureau au *Téléjournal*, que Bernard Derome est encore présent et qu'il demeurait l'homme des grandes occasions.

Non seulement la chaîne publique avait acheté hier de pleines pages de publicité dans les journaux avec la figure de Bernard Derome grand format, mais elle avait fait poser sur les exemplaires du *Journal de Montréal* un autocollant reproduisant la signature de Derome, qui invitait personnellement les citoyens à syntoniser Radio-Canada.

Ne reculant devant rien pour convaincre les trois millions de téléspectateurs alors à l'écoute devant *La Petite Vie*, M. Derome faisait valoir 15 minutes avant le début de la soirée électorale qu'on allait vivre autant d'émotions que pendant l'accouchement de Thérèse...

Radio-Canada
a devancé
TVA
de quelques
secondes au
jeu du « si la
tendance se
maintient... »

Téléjournal, que Bernard Derome est encore présent et qu'il demeurait l'homme des grandes occasions.

Non seulement la chaîne publique avait acheté hier de pleines pages de publicité dans les journaux avec la figure de Bernard Derome grand format, mais elle avait fait poser sur les exemplaires du *Journal de Montréal* un autocollant reproduisant la signature de Derome, qui invitait personnellement les citoyens à syntoniser Radio-Canada.

Ne reculant devant rien pour convaincre les trois millions de téléspectateurs alors à l'écoute devant *La Petite Vie*, M. Derome faisait valoir 15 minutes avant le début de la soirée électorale qu'on allait vivre autant d'émotions que pendant l'accouchement de Thérèse...

Optimisme prudent dans le monde municipal

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Après quatre ans de relations tendues avec le gouvernement péquiste, le maire de Montréal, Pierre Bourque, et le monde municipal québécois espèrent qu'une nouvelle entente avec Québec est possible.

Se disant « plein d'espoir » de voir Québec et Montréal « travailler désormais avec une plus grande complicité » au développement de la métropole, Pierre Bourque s'est dit, hier, heureux que soient maintenant passées les deux élections mont-réalisées et provinciales.

« Le fait que j'ai été élu par une bonne majorité et le premier ministre aussi, ça donne de la stabilité et les coudées franches », a-t-il avancé. Bien que les relations aient rarement été bonnes entre les deux administrations, le maire de Montréal a dit croire qu'à force de « travailler ensemble depuis deux ans, on a réussi à s'apprivoiser un peu ». Le fait qu'il se soit adjoint l'ancien haut fonctionnaire et directeur de la Sûreté du Québec, Guy Coulombe, aidera, croit-il, en ce sens.

Constatant que l'avenir de Montréal n'avait pas été au centre de la campagne, M. Bourque a préféré ne pas commenter les promesses faites par les péquistes. Il a toutefois souhaité que l'on « laisse plus de souffle à la métropole » et que l'on arrive rapidement avec Québec à une entente fiscale, bien sûr, mais aussi à des ententes permettant de s'attaquer aux nombreux problèmes sociaux qui affligent la ville.

Soucieux d'éviter toute déclaration qui pouvait susciter la controverse en fin de campagne, Lucien Bouchard était resté vague, la semaine dernière, sur ce qu'il entendait faire pour la métropole. Constatant que sa situation économique s'était améliorée au cours des quatre dernières années, il a remis la question du pacte fiscal à plus tard. Disant vouloir s'attaquer en priorité au problème chronique du morcellement de son pouvoir décisionnel, il a laissé planer un doute sur l'avenir du ministère de la Métropole qu'il avait lui-même créé.

Le président de l'Union des municipalités du Québec, Mario Laframboise, a à son tour déclaré que le monde municipal québécois fondait beaucoup d'espoir dans le futur pacte fiscal devant intervenir entre les villes et Québec. « Les villes ne pourront pas continuer éternellement à éponger les déficits de la province », a-t-il précisé.

Elles ont d'ailleurs très mal pris de se faire donner des leçons de bonne gestion par le premier ministre durant la campagne électorale, alors que tous savent qu'elles n'ont pas les moyens dont dispose le gouvernement provincial pour réduire ses dépenses. « Le premier ministre sait comment ces problèmes sont complexes », dit M. Laframboise.

Il a avoué avoir aussi été déçu de voir que les partis d'opposition n'ont pas su profiter des élections pour soulever les problèmes du monde municipal.

« Après ce que l'on a vécu durant la dernière année, c'était un peu déprimant de voir ça. On aurait aimé profiter de la campagne pour montrer comment c'est difficile de gérer une municipalité. C'est décevant d'être mal compris des élus provinciaux. »

Le monde communautaire veut rester vigilant

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Peu surpris par la réélection du Parti québécois, les représentants des mouvements communautaires et des jeunes se promettent de garder le gouvernement à l'œil, le menaçant d'amener sa véritable opposition dans la rue si nécessaire. « Avec un Parti québécois réélu, je crois que la donne est claire », a constaté la présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Françoise David, qui a dressé un bilan mitigé du gouvernement sortant durant la campagne électorale. « Le gouvernement ne changera pas beaucoup. Il va continuer à nous dire ce qu'il veut faire et d'attendre le déficit zéro, et de ne pas prendre de front le patronat... même s'ils l'ont quand même fait une ou deux fois. » « Il y a donc des enjeux où ça va être extrêmement difficile de marquer des points. Par contre, le Parti québécois peut aussi faire des choses intéressantes quand ça ne dérange pas trop le patronat et que ça ne menace pas le déficit zéro », a-t-elle poursuivi.

Et puis, le gouvernement doit en principe s'assurer de créer les conditions gagnantes pour un prochain référendum. « Il me semble que l'une de ces conditions est que la population soit satisfaite du gouvernement qui la dirige, a-t-elle fait remarquer. Et je continue de penser que la majorité des Québécois veulent vivre dans une société où il y a une certaine solidarité sociale. »

Victoire par défaut que celle du Parti québécois, « la défense des pauvres, la vraie opposition », je crois qu'elle va devoir se faire dans la rue », a déclaré pour sa part le coordonnateur du Front commun des personnes assistées sociales, Jean-Yves Desgagné. « Le PQ était, pour beaucoup d'électeurs, un moindre mal, pensent-ils. On n'avait pas beaucoup d'espoir de voir la question de la pauvreté vraiment débattue durant la campagne. » Disant qu'une révision du programme d'assurance-médicaments en faveur des plus démunis comptait parmi les mesures urgentes devant être désormais entreprises par le gouvernement, Jean-Yves Desgagné a dit espérer « que la performance de Michel Chartrand dans Jonquière en incite certains à constituer une parti politique et nous offrir un véritable choix aux prochaines élections. »

Se disant relativement satisfait des promesses que les candidats péquistes ont faites durant la campagne, le président de la Fédération des étudiants universitaires du Québec, Nicolas Ducharme, a déclaré que la priorité était maintenant de s'assurer que le gouvernement tienne parole.

La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, s'est notamment engagée à geler les frais de scolarité durant les quatre prochaines années. Dans un dernier élan visant à convaincre, une semaine avant les élections, les jeunes électeurs de voter pour lui, le Parti québécois a également promis d'organiser dans les plus brefs délais un sommet sur la jeunesse. « Des promesses, c'est des promesses », a souligné M. Ducharme. En 1994, on nous avait aussi promis le gel des frais de scolarité et il avait fallu sortir dans la rue pour la faire respecter. »

Louise Harel, la reine d'Hochelaga-Maisonneuve

La députée péquiste de l'Est montréalais est réélue pour un cinquième mandat

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Louise Harel est devenue hier la première femme dans l'histoire politique du Québec à mériter la confiance de la population pour un cinquième mandat consécutif.

La reine d'Hochelaga-Maisonneuve, qui l'a emporté sans surprise, n'a pas manqué de souligner son exploit. « Quand on regarde toute l'histoire de l'Assemblée nationale, ce sera la première fois qu'une femme fera un cinquième mandat, et c'est grâce à vous », a lancé à ses militants Mme Harel, 52 ans, élue pour la première fois en 1981 avec le Parti québécois de René Lévesque.

« En cette fin de siècle, je trouve ça intéressant parce que la longévité en politique, l'espérance de vie est très courte. C'est à peine six ans et demi. Alors, dans les circonstances, être élue pour un cinquième mandat, c'est assez exceptionnel », a lancé une Louise Harel tout sourire après la victoire.

« Ma victoire, c'est votre victoire », venait-elle de dire aux sympathisants du Parti québécois réunis dans le sous-sol du Pavillon communautaire, avenue Desjardins, où se tient tous les mercredis un « bingo récréatif » avec 200 \$ en prix pour enjeu.

Par le choix des mots, Mme Harel a témoigné de son attachement pour le secteur Hochelaga-Maisonneuve, hier soir, une fois que les jeux ont été faits et que son triomphe s'est avéré complet. « Ce que je fais dans le quartier, je le fais avec le quartier. Je le fais avec les gens de ce quartier qui est un incubateur d'initiatives. On n'a pas idée de la débrouillardise, du courage de vivre, du sens de l'initiative qu'il y a dans ce quartier », a-t-elle déclaré.

« La philosophie, c'est simple. C'est de ne jamais considérer les gens comme des électeurs. C'est de les considérer comme des citoyens », a-t-elle ajouté.

Identifiée à l'aile gauche du Parti québécois, ministre sortante de la Solidarité et de l'Emploi, Louise Harel a souhaité que le Québec ait vu « la lumière au bout du tunnel » en ce qui a trait aux coupes budgétaires. « C'est sûr qu'on a traversé des années dures, a-t-elle avoué. Le mandat qui vient va être encore plus constructif parce que le ménage a été fait. Il va être constructif, il faut qu'il soit plus sur le plan humanitaire, sur le plan de la solidarité. Il faut qu'il soit plus constructif dans le Québec tout entier. Il faut comprendre qu'on avait déjà le départ un bilan impressionnant, mais ce n'est pas sans avoir demandé des sacrifices aux gens. »

Au cours de son prochain mandat, Mme Harel compte s'attaquer au problème de chômage structurel, « dit en grande partie à une sous-scolarisation », croit-elle. De tels propos trouveront certes écho dans Hochelaga-Maisonneuve, une circonscription où le salaire moyen est de 16



Après la confiance, la douceur de la victoire.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

500 \$ contre 23 000 \$ dans l'ensemble du Québec et où le taux de chômage est de 19,4 %.

La députée a enfin réitéré sa volonté que le Québec accède à la souveraineté au tournant du millénaire: « Je reste pour le quartier, mais je reste pour la souveraineté. » Mais il faudra réunir ces sempiternelles « conditions gagnantes », a-t-elle prévenu. Impossible d'obtenir plus de précisions sur ce concept en entrevue.

L'incertitude levée

Le Parti québécois avait donné rendez-vous à ses sympathisants au Pavillon communautaire, au 1670 de l'avenue Desjardins, dans le fief de Louise Harel, afin de suivre la soirée électorale sur écran géant. Le voile d'incertitude a finalement été levé vers 19h55 alors que Thérèse, la fille du couple le plus célèbre du Québec, Pôpa et Moman, a accouché de jumeaux. Bizarrement, le sort des personnages de *La Petite Vie* s'est trouvé intimement lié à celui des Québécois, le dernier épisode du téléroman étant présenté en « locomoteur » de la soirée électorale sur les ondes de la SRC. C'est aux tribulations de la famille Paré qu'ont eu droit les militants du PQ réunis au Pa-

villon communautaire avant de passer aux choses sérieuses. Puis, Pôpa et Moman ont cédé la parole à Jacques Parizeau et Claude Ryan, interviewés par Stéphane Bureau.

Dans l'assistance, un homme grisonnant fredonnait, grisé par la victoire. « C'est si bon, ça vaut plus qu'un million. C'est si bon, cette petite sensation. Ça vaut plus qu'un million. Lalalalé! »

Robert Girardot, ancien travailleur de l'hôtellerie, réside dans Hochelaga-Maisonneuve depuis environ un an. Pour cet homme qui a déjà été sans-abri pendant six mois, « le monde ne voit pas assez de misère ». Sauf « Madame Harel ». « Elle est bien proche des gens. Elle s'occupe d'eux », a-t-il fait remarquer. Cela étant, M. Girardot n'est pas prêt à suivre la députée et le Parti québécois dans l'aventure de la souveraineté, même s'il leur a accordé son vote hier.

« On va s'entendre, il n'y en aura pas de séparation, croit-il. M. Bouchard le dit, il n'est pas Satan. M. Bouchard, c'est un

peu René Lévesque, c'est un peu Robert Bourassa. »

Arrivèrent en cours de route les résultats, d'abord fragmentaires, ensuite préliminaires, et enfin confirmés. La réélection de Jacques Brassard a entraîné la première salve d'applaudissements, vers 20h30. La salle se réchauffait à peine quand Bernard Derome a annoncé, huit minutes plus tard, un gouvernement péquiste majoritaire si la tendance se maintenait. « Hein, déjà? », a lancé un quidam stupéfait qui reprenait sa place devant le géant petit écran après l'achat d'une consommation.

Identifiée à
l'aile gauche du
PQ, Mme Harel
souhaite qu'on
ait vu « la
lumière au bout
du tunel »

Quand Louise Harel a mis les pieds dans la place, les résultats qui défilaient à l'écran en instantané sont soudainement devenus sans intérêt. Le jeu de chaises pour la composition future de l'Assemblée nationale était devenu secondaire pour les militants qui se pressaient autour de leur député.

Elle les saluait, les embrassait et les étreignait tous, Louise Harel, cette star d'un soir électoral, le cinquième soir dans son cas.

Une journée de lutte et de deuil pour faire échec au sida

L'ART en DEUIL

LA FONDATION JOHN A. SCHWEITZER • 1^{er} décembre 1998 • LE DEVOIR

ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

LES RÉSULTATS

Voici les résultats des élections générales au Québec tels que compilés par La Presse canadienne. Entre parenthèses suivant le nom de la circonscription, on trouve le nom du parti gagnant lors du dernier scrutin général ou d'une élection complémentaire et la majorité obtenue.

Légende: ADQ - Action démocratique du Québec; BP - Bloc Pot; PCQ - Parti communiste du Québec; PDS - Parti de la démocratie socialiste; PE - Parti Égalité; PIQ - Parti innovateur du Québec; LN - Parti de la loi naturelle du Québec; PLQ - Parti libéral du Québec; ML - Parti marxiste-léniniste du Québec; PQ - Parti québécois; Ind - indépendant; SD - sans désignation.



Rémy Trudel réélu dans Rouyn-Noranda-Témiscamingue



Monique Gagnon-Tremblay réélue dans Saint-François



Bernard Landry réélu dans Verchères



Pierre Paradis réélu dans Brome-Missisquoi



Louise Beaudoin réélue dans Chambly

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Côte-Nord 10 députés

Bonaventure (PQ 2 306) 137/139

Nathalie Normandeau PLQ	10 656
x Marcel Landry PQ	10 506
Maurice Anglehart ADQ	1 412

Duplessis (PQ 1 866) 175/176

x Normand Duguay PQ	15 367
Richard Scanlan PLQ	8 382
Jacques Gélinaud ADQ	2 171

Gaspé (PQ 3 377)

x Guy Lelièvre PQ	11 035
Claude Cyr PLQ	9 775
Annie Fortier ADQ	1 071

Iles-de-la-Madeleine (PLQ 1 816) 48/50

Maxime Arseneau PQ	4 725
x Georges Farrah PLQ	4 135
Gaston Leblanc ADQ	130

K-Témiscouata (PLQ 2 745) 164/166

x Claude Bécharé PLQ	11 245
Denis Simard PQ	11 041
Arsène Gendron ADQ	3 147
Jérôme Frédéric Bouchard PDS	328

Matane (PQ 4 230) 131/133

x Matthias Rioux PQ	11 795
André Otis PLQ	6 966
Dominique Gibeau ADQ	1 543
Maité Beauchemin K.L.N.	173

Matapédia (PQ 3 719) 133/135

x Danielle Doyer PQ	13 114
Jean-Maurice Lechasseur PLQ	7 389
Patrick Soucy ADQ	1 882
Réjean Lamarre PDS	237
Miville Couture LN	182

Rimouski (PQ 2 627)

x Solange Charest PQ	16 662
Chantal Landry PLQ	9 582
Louis Maranda ADQ	2 710
Martin Poirier BP	351
Manon Côté PDS	196
Gilles Roussel LN	43

Rivière-du-Loup (ADQ 6 699) 141/143

x Mario Dumont ADQ	10 887
Lise Chouinard PQ	6 307
Jean Morin PLQ	5 940
Léo Legault BP	197
Daniel Morin Ind	98
Louis Leroux PDS	60

Saguenay (PQ 7 004) 162/164

x Gabriel-Yvan Gagnon PQ	15 403
Paul Fournier PLQ	4 985
Armand Maltais ADQ	4 033
Hélène Lévesque PDS	159

Saguenay-Lac-Saint-Jean 5 députés

Chicoutimi (PQ 13 004) 200/203

Stéphane Bédard PQ	19 828
Marina Larouche PLQ	9 863
Carl Savard ADQ	4 634
Jean-Guy Tremblay PDS	177
Stéphane Guy Maurice Gagnon Ind	126

Dubuc (PQ 9 617) 162/164

Jacques Côté PQ	16 360
Claude Richard PLQ	8 166
Jacques Junior Tremblay ADQ	2 848

Jonquières (PQ 24 416) 190/192

x Lucien Bouchard PQ	20 439
Guyline Caron PLQ	6 532
Michel Chartrand Ind	5 021
Hélène Vigneault ADQ	1 681
Christian Lord LN	121

Lac-Saint-Jean (PQ 13 474) 175/177

x Jacques Brassard PQ	21 366
Noel Girard PLQ	5 777
Martin Duchesne ADQ	3 177

Roberval (PQ 7 055) 191/192

x Benoit Laprise PQ	19 282
Pierre Thibault PLQ	7 975
François Gendron ADQ	4 616
Pieter Wentholt PDS	294

Chaudière-Appalaches 8 députés

Beauce-Nord (PLQ 61) 146/147

x Normand Poulin PLQ	12 146
Gaston Gourde PQ	10 122
Steven Blaney ADQ	3 771
Serge Foisy PDS	127

Beauce-Sud (PLQ 5 156) 178/179

x Diane Leblanc PLQ	15 782
Norbert Rodrigue PQ	11 903
Luce Papineau ADQ	4 234
Berthier Guay PDS	292
Richard Lebreux Ind	130
Lionel Beaudoin Ind	74

Bellechasse (PQ 2 312) 137/138

x Claude Lachance PQ	11 320
Roger Mc Caughy PLQ	9 141
Sylvain Allie ADQ	3 147
Lise Rose PDS	184

C-de-la-Chaudière (PQ 11 871) 226/228

x Denise Carrier-Perreault PQ	22 480
Christian Jobin PLQ	13 650
Daniel Jacques ADQ	8 480
Mario Trépanier PDS	435
Steve Cauette Ind	287

Frontenac (PLQ 2 336) 155/157

Marc Boulianne PQ	12 866
Luc Berthold PLQ	11 950
Daniel Lamothe ADQ	4 065

Lévis (PQ 12 937) 171/173

Linda Goupil PQ	15 361
Daniel Deslauriers PLQ	11 011
Nelson Michaud ADQ	4 492
Paul Biron PDS	197
Daniel Frachon Ind	144
Geneviève Royer ML	60

Lotbinière (PQ 283) 130/134

x Jean-Guy Paré PQ	11 333
Christian Lessard PLQ	8 968
Claude Carignan ADQ	3 432

Montmagny-L'Islet (PLQ 855) 140/141

x Réal Gauvin PLQ	11 062
Mario Cantin PQ	9 239
Frédéric Gagné ADQ	7 330

Mauricie-Bois-Francs 8 députés

Arthabaska (PQ 9 126) 198/199

x Jacques Baril PQ	19 464
Jacques Lamontagne PLQ	12 292
Jean Landry ADQ	4 597

Champlain (PQ 3 986) 190/193

x Yves Beaumier PQ	17 104
Alain Croteau PLQ	12 871
Yves Gélinaud ADQ	5 915
Martial Toupin Ind	146
Claude Mercier PDS	136

Drummond (PQ 4 766) 214/216

x Normand Jutras PQ	20 461
Céline Le Maire PLQ	13 227
Stéphan Viau ADQ	4 997
Michel Fontaine Ind	336

Lavolette (PQ 9 212) 140/163

x Jean-Pierre Jolivet PQ	12 235
Céline Trépanier PLQ	7 957
Jean Trudel ADQ	2 345
Roger Périgny LN	158

Maskinongé (PQ 2 919) 190/194

x Rémy Désilets PQ	17 203
Marc Renaud PLQ	13 049
André Labonté ADQ	5 149
Norbert Germain LN	301

Nicolet-Yamaska (PQ 907) 149/150

x Michel Morin PQ	14 161
Daniel Mc Mahon PLQ	10 368
Frédéric Lajoie ADQ	3 507
Robert Poirier PDS	156

Saint-Maurice (PQ 2 137) 150/155

x Claude Pinard PQ	13 576
Serge Aubry PLQ	9 861
Jean Bouchard ADQ	3 883

Trois-Rivières (PQ 609) 176/177

x Guy Julien PQ	13 487
Guy Leblanc PLQ	11 961
Lucille Francoeur ADQ	3 474
Gilles Raymond LN	112
Serge Simard Ind	82

Montérégie 9 députés

B.-Huntingdon (PLQ 3 042) 180/182

x André Chenail PLQ	15 386
François Boileau PQ	13 518
Luc Ménard ADQ	3 465
Maurice Durocher PE	215
Eric Thibodeau PDS	153

Borduas (PQ 4 810) 150/153

x Jean-Pierre Charbonneau PQ	16 641
Yves Hennekens PLQ	8 910
Patrick Bélanger ADQ	4 015
Sylvie Laperle PDS	273

Iberville (PQ 1 464) 198/200

Jean-Paul Bergeron PQ	17 576
Sylvain Lapointe PLQ	13 261
Stéphanie Deslandes ADQ	6 497
André Davignon ML	251

Marquette-D'Youville (PQ 6 906) 180/187

x François Beaulne PQ	20 596
Guy Lafrance PLQ	11 432
Nicolas Gaboury ADQ	5 257
HugobSt-Onge BP	322
Jonathan Bérubé PDS	237

Richelieu (PQ 4 745) 171/174

x Sylvain Simard PQ	17 419
Gilles Ferlatte PLQ	8 548
Patrick Gauthier ADQ	4 494
Michel Groleau SD	493
Isabelle Latour PDS	474

Saint-Hyacinthe (PQ 1 092) 205/207

x Léandre Dion PQ	18 535
Jean-François Millette PLQ	13 376
Maxime Gauthier ADQ	5 112
Jacques Bousquet PDS	295

Saint-Jean (PQ 532) 224/226

x Roger Paquin PQ	19 527
Gilles Dolbec PLQ	15 677
Tanya Rousseau ADQ	5 774
Marc St-Jean BP	420

Salaberry-Soulanges (PQ 1 009) 220/222

x Serge Deslières PQ	21 582
Marie-Andrée Mc Sween PLQ	14 954
Richard Lamarche ADQ	4 918
Francis Ruel PDS	268

Verchères (PQ 8 131) 159/161

x Bernard Landry PQ	19 020
Patrick Doyon PLQ	7 250
Stéphane Morin ADQ	4 745
Germain Dallaire PDS	335

Laurentides 7 députés

Argenteuil (PLQ 4 661) 220/221

x David Whissell PLQ	16 688
Denise Beaudoin PQ	16 546
Luc Boucher ADQ	5 057
Pierre Audette BP	503
Gilles Bisson Ind	276
Marie-Thérèse Nault LN	132
Michel Lecompte PDS	129

Bertrand (PQ 2 753) 201/203

Claude Cousineau PQ	15 581
x Denis Chalifoux PLQ	13 572
Benoît Martin ADQ	3 720
Jacques Rose PDS	125
Pierre Montpetit LN	98
David Rovins Ind	60

Blainville (PQ 5 813) 173/174

x Céline Signori PQ	17 628
Pierre Saucier PLQ	9 678
Lysane O'Sullivan ADQ	7 088
Denise Gagnon PDS	178

Deux-Montagnes (PQ 5 689) 238/240

x Hélène Robert PQ	21 708
Robert Fragasso PLQ	14 162
Jacques Hébert ADQ	9 624
Marc-André Roy BP	324
Luc Charlebois PDS	201
Ovid Da Silva PE	121

Groulx (PQ 2 637) 189/191

x Robert Kieffer PQ	17 012
Michel Binette PLQ	12 364
Jean Pierre Aubin ADQ	5 259
Pierre Bourgault PIQ	190
Mathieu Perron PDS	171

Labelle (PQ 9 144) 178/180

x Jacques Léonard PQ	16 926
Raymond Laporte PLQ	9 017
Pierre Gauthier ADQ	2 765
Nicole Vallée PDS	217

Prévost (PQ 239) 217/219

x Lucie Papineau PQ	19 608
Jocelyne Cherry PLQ	11 107
Alain Pineault ADQ	5 370
Brigitte Lippens PDS	226
Simon Therrien BP	212
Eric E.Simon LN	73

Lanaudière 5 députés

Berthier (PQ 6 216) 198/199

x Gilles Baril PQ	20 067
Sylvie Thoun PLQ	11 706
Robert Robitaille ADQ	5 113
François Rivest PDS	297
Louise Roy LN	266

Joliette (PQ 13 191) 194/196

x Guy Chevrette PQ	19 754
Sylvie Lépérance PLQ	9 594
Olivier Hamel ADQ	5 308
Alexandre Martel PDS	504

L'Assomption (PQ 6 480) 210/215

x Jean-Claude St-André PQ	20 737
G.Michel Tremblay PLQ	9 981
Marie Grégoire ADQ	8 832
Denis Therrien BP	351
Richard-Olivier Mayer PDS	206

Rousseau (PQ 6 699) 176/181

François Legault PQ	17 631
John A.Redmond PLQ	9 273
Clément Lévesque ADQ	4 715
Francis Martin PDS	236

Terrebonne (PQ 11 444) 180/187

x Jocelyne Caron PQ	20 630
François Duval PLQ	7 886
Serge Cazalais ADQ	5 952
Richard Chartier PDS	266

Outaouais

ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

RÉACTIONS

Aucune surprise pour les marchés financiers

Le dollar canadien a gagné quelques points en soirée

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La victoire électorale du Parti québécois n'a pas de tout surpris les marchés financiers. En fait, le dollar canadien a gagné quelques points en soirée sur le niveau enregistré lors de la fermeture des transactions en fin d'après-midi. Au moment de mettre sous presse, la devise s'échangeait à 30 centimes au-dessus des 65,23 cents du taux observé à 16h30.

Selon les cambistes interrogés, le calme qu'ont affiché gestionnaires et investisseurs tout au long de la soirée s'explique par le fait que ces derniers s'attendaient à ce que la Parti québécois forme un gouvernement majoritaire depuis plusieurs semaines.

«Pour les investisseurs, ce qui était important hier, c'était la ventilation du vote»

Ainsi que l'a précisé Steve Demers, directeur du change étranger au sein de la Banque Nationale, «la victoire du PQ était prévue depuis la semaine antérieure au débat télévisé».

C'est donc quelques jours avant ce débat que les acteurs du monde financier ont modifié quelque peu le profil de leur portefeuille en fonction, on s'en doute, d'une victoire du PQ. Et, encore là, lorsqu'on parle de modifications, il faut souligner qu'elles furent minimes, ainsi que l'a indiqué François Dupuis, économiste en chef au sein du Mouvement Desjardins.

Contrairement à bien des élections précédentes, les changements effectués par ces gestionnaires furent minimes. Si minimes qu'à aucun moment au cours de la campagne, on n'a constaté de la volatilité.

té. Bref, le calme fut de mise depuis le déclenchement de cette élection car «celle-ci n'était pas référendaire».

Cela étant, le calme affiché par les cambistes est également attribuable aux pourcentages des votes exprimés. Directeur du marché monétaire au sein de la Banque de Montréal, Guy Phaneuf a souligné que si le Parti québécois avait remporté la mise avec plus de 50 % des votes, alors la photographie des dénominateurs financiers que sont le dollar et les taux aurait été différente.

«Pour les investisseurs, ce qui était important au cours de la journée d'hier, c'était la ventilation du vote avant tout. Si le PQ avait gagné avec plus de 50 %, cela aurait été perçu par les marchés comme un encouragement à tenir un référendum.»

D'autant plus que les signaux envoyés par le fédéral en ce qui concerne l'union sociale étaient pour l'heure négatifs. «Lucien Bouchard aurait été enclin, selon les marchés financiers, à tenir un référendum plus tôt que prévu.»

Maintenant, on ne s'attend pas à ce que les réactions des marchés soient différentes de celles observées hier soir à moins que des déclarations brusques ou intempestives ne soient formulées dans les jours qui viennent. La campagne appartenant désormais au passé, il est même possible, selon tous les experts interrogés, que le dollar gagne certains points au cours des prochaines semaines.

D'ores et déjà, on envisage une baisse des taux à moyen et long terme au cours des deux prochains mois.

Une réélection bien accueillie par le patronat et les syndicats

Des réactions motivées par la poursuite du déficit zéro pour les uns, par une injection éventuelle d'argent dans les services publics pour les autres

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Patrons et syndicats ont somme toute bien accueilli la réélection du Parti québécois. Mais les attentes sont différentes, les uns prônant en priorité la poursuite du déficit zéro et des baisses d'impôts, les autres militant pour un réinvestissement massif dans les services publics.

Bien que le Conseil du patronat du Québec (CPQ) eût préféré l'élection des libéraux de Jean Charest, il a quand même salué hier la victoire péquiste.

«Le verdict populaire est clair», a lâché d'emblée le président du CPQ, Gilles Taillon, précisant que l'organisme offrirait «soutie sa collaboration» au gouvernement Bouchard s'il

maintient le cap du redressement des finances publiques.

Dans ce deuxième mandat, a précisé Gilles Taillon, le Parti québécois devra aussi mettre les bouchées doubles pour remettre le Québec au travail en réduisant les impôts et en allégeant la réglementation du marché du travail (notamment en permettant le recours à la sous-traitance).

Enfin, le CPQ estime que le gouvernement Bouchard devra réinvestir dans le système de santé — le CPQ favorise entre autres le fait de faire plus de place au partenariat public-privé — et dans la formation de la main-d'œuvre.

Espoir des syndicats

Du côté syndical, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) met beaucoup d'espoir dans la ré-

élection du Parti québécois.

«Le premier ministre Bouchard a pris des engagements fermes à notre égard, notamment quant à la réforme du Code du travail et quant à un réinvestissement majeur dans la santé et l'éducation», a-t-il hier, le nouveau président de la FTQ, Henri Massé. Il souhaite par ailleurs que Jean Charest demeure chef de l'opposition.

Quant à lui, le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Gérald Larose, estime que les Québécois ont voté pour la continuité et en fonction de leurs intérêts fondamentaux.

«Je pense que les engagements du PQ, notamment de réinvestir dans les services publics, ont porté leurs fruits», a-t-il dit.

Aux yeux de la CSN, le gouverne-

ment Bouchard a maintenant trois priorités: réinvestir dans les services publics, réformer le Code du travail (limiter la sous-traitance, protéger les travailleurs autonomes, etc.) et faire avancer le dossier de l'équité salariale.

Pour sa part, la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Lorraine Pagé, a également fait remarquer d'emblée que le gouvernement Bouchard devra maintenant réinvestir dans les services publics.

«Il faut qu'il profite de son deuxième mandat pour réinvestir dans la santé et l'éducation», a-t-elle lancé, promettant que la CEQ veillerait à ce que le Parti québécois respecte ses engagements.

La CEQ poussera en outre le dossier de l'équité salariale.

Pas de passion en la France

La presse s'est peu intéressée au débat, contrairement au référendum

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT
DU DEVOIR À PARIS

À Paris, la réélection de Lucien Bouchard a été accueillie par quelques applaudissements à la Délégation générale du Québec où une cinquantaine de personnes s'étaient réunies à partir de 1h du matin pour écouter les résultats en direct sur TV5. La plupart des Québécois vivant dans la capitale ont préféré suivre le décompte de leur salon. À l'heure où les résultats sont tombés, les passions étaient déjà somnolentes.

L'élection québécoise n'a par ailleurs pas remué les foules en France. Avec un résultat depuis longtemps annoncé par les sondages, la presse s'est peu intéressée

au débat, contrairement au référendum de 1995.

Cela n'a pas empêché les principaux quotidiens, les radios et les grandes chaînes de télévision de rapporter largement l'événement.

Tous ont annoncé la réélection de Lucien Bouchard en tenant pour acquis la possibilité que le Québec connaisse un troisième référendum sur la souveraineté au cours du prochain mandat.

Sur la chaîne d'information continue LCI, un débat a notamment réuni deux anciens ministres: le péquiste Jacques-Yvan Morin et le libéral François Cloutier. Ce dernier a défendu le fédéralisme tout en se montrant peu enthousiasmé par le leadership de Jean Charest.

«Les souverainistes ont le vent en poupe», titrait Le Figaro dans un ar-

ticle soulignant par ailleurs le caractère plutôt «morne» de la campagne. «Pourtant, ajoute le quotidien conservateur, l'enjeu est de taille: une reconduite du Parti québécois au pouvoir signifie que dans un avenir proche, les électeurs devront se prononcer une troisième fois sur une éventuelle sécession avec le Canada.»

Le quotidien se demande néanmoins si le chef du PQ veut vraiment de l'indépendance, «lui qui vient de lancer un appel aux neuf autres provinces de la fédération en leur proposant une "union sociale"».

Pour le magazine L'Express, «le meilleur atout des nationalistes, c'est le Canada qui le fournit», réfugié qu'il est «dans un autisme politique depuis le traumatisme du résultat serré de 1995».

Le quotidien économique Les

Échos souligne de son côté le profit que tire Lucien Bouchard de la réduction du déficit. La rigueur québécoise en matière de finances publiques fait l'admiration de plusieurs. Le Figaro allait cette semaine jusqu'à vanter la «Révolution médicale au Québec», malgré les ratés qu'elle a connus.

Ce n'est pas le cas de Libération qui, dans un article intitulé «Lulu le séparatiste favori du Québec», donne la parole à Paul Rose, du Parti de la démocratie socialiste. Celui-ci dénonce la marmite néolibérale que serait devenue la Belle Province.

Ce matin, le délégué général du Québec, Michel Lucier, recevait des représentants de l'Élysée, du Quai d'Orsay, de plusieurs ministères et de la plupart des partis politiques français.

Montréal 30 députés

Acadie (PLQ 18 060) 180/189	
x Yvan Boudreault PLQ	25 269
Diane Boudreault PQ	6 315
Paul Zaidan ADQ	1 531
Chantal Jean PCQ	179
Julien Lapan PDS	134
Michèle Suro PIQ	56

Anjou (PQ 756) 151/153	
Jean-Sébastien Lamoureux PLQ	12 035
x Pierre Bélanger PQ	11 998
Michel Lalonde ADQ	2 821
Bernard Beaulieu PDS	192
Roberto Barba PIQ	70
Teresa Vergara PCQ	41

Bourassa (PLQ 4 555) 151/153	
x Michele Lamquin-Éthier PLQ	13 303
Claudel Toussaint PQ	8 288
Eric Morasse ADQ	2 717
Marc Lajeunesse PDS	188
George Manolis PCQ	118
Raymond Robitaille PIQ	80

Bourget (PQ 982) 162/164	
Diane Lemieux PQ	13 022
Huguette Boucher Bacon PLQ	10 875
Bertrand Morel ADQ	2 895
Sylvain Desjardins PDS	185
Pierre Bibeau PCQ	114
Hélène Héroux ML	89
André Provost PIQ	61

Crémazie (PQ 429) 166/170	
Manon Blanchet PQ	13 567
Roch Carrier PLQ	13 301
Eric Jolander ADQ	2 523
Martine Lauzon PDS	209
Étienne Saint-Amour BP	203
Denis Cauchon LN	87
André Giguère PIQ	38
Ulises Nitor PCQ	33

D'Arcy-Mc Gee (PLQ 11 269) 120/180	
x Lawrence S. Bergman PLQ	18 045
Bernard King PE	937
Jean-Claude Gaudette PQ	666
Norman Brisson ADQ	251
Abraham Weizfeld PDS	87
Ena Kahn LN	53

Gouin (PQ 6 361) 182/184	
x André Boisclair PQ	16 152
Michelle Daines PLQ	10 246
Patricia St-Jacques ADQ	3 273
Genevieve Ricard PDS	624
Claude Brunelle ML	149
Athanasios Ntouskas PCQ	74
Annette Kouri SD	61

Hochelaga-Maisonneuve (PQ 8 819) 130/158	
x Louise Harel PLQ	10 706
Andrée Trudel PQ	4 469
Jean-Louis Lalonde ADQ	2 080
Félix Lapan PDS	256
Christine Dandena ML	112
Robert Aubin PCQ	59

Jacques-Cartier (PLQ 29 398) 190/204	
x Geoffrey Kelley PLQ	29 884
Guy Anyot PQ	3 076
William F. Shaw PE	1 401
Alexandre Barnes ADQ	1 296
Eugène Busque PDS	461

Jeanne-Mance (PLQ 14 760) 170/172	
x Michel Bissonnet PLQ	26 610
Robert La Rose PQ	4 759
Jean-François Pelletier ADQ	1 594
Peter Margo PE	139
Stéphane Simard PDS	77
Jean Yves Thorne PIQ	62

La Fontaine (PLQ 7 836) 210/216	
x Jean Claude Gobé PLQ	22 518
Pierre Séwa Adjète PQ	11 850
Réal Barrette ADQ	4 515
Renée Devirieux PIQ	173
Pierre-Yves Legault PDS	158

Laurier-Dorion (PLQ 6 930) 200/202	
x Christos Sirros PLQ	19 255
Robert Loranger PQ	10 850
Fernand Bélisle ADQ	2 538
Milan Mirich PDS	489
Marc-André Gagnon BP	472
Peter Macrisopoulos ML	200
John Manolis PCQ	157
Mostafa Ben Kirane Ind	113

Marguerite-Bourgeoys (PLQ 16 196) 190/192	
Monique Jérôme-Forget PLQ	23 190
Alain Therrien PQ	6 683
Valérie St-Jean ADQ	2 261
Giuliana Pendenza PE	415
Céline Chamard LN	292
Robert Aillaud PDS	159

Marquette (PLQ 5 728) 170/176	
x François Ouimet PLQ	16 139
Yannick Proulx PQ	9 536
François Lizotte ADQ	2 560
Kashmir Singh Randhawa PE	271
Louise Dubois ML	167

Mercier (PQ 8 044) 160/178	
x Robert Perreault PQ	16 987
Elizabeth Da Silva PLQ	8 642
Paul Benevise ADQ	2 710
Marc St-Maurice BP	945
Guyline Sirard PDS	853
Ann Farrell Ind	154
Pierre Bergeron LN	152
Normand Chouinard ML	72
Pierre Smith PCQ	68

Mont-Royal (PLQ 19 100) 170/183	
André Tranchemontagne PLQ	22 212
André Normandeau PQ	3 325
Nathalie Chabot ADQ	954
Miriam Schleifer Mc Cormick PE	536
Louise Charron ML	184
Robbie Mahood PDS	156
Antonio Artuso PCQ	116

Nelligan (PLQ 25 794) 244/246	
x Russell Williams PLQ	35 498
André Tremblay PQ	7 379
Martin Brunet ADQ	2 841
John Novak PE	838
Serge Tétreault Ind	249
Érik Cossette PDS	157

Notre-Dame-de-Grâce (PLQ 17 961) 162/164	
x Russell Copeman PLQ	22 502
Chantal Pelletier PQ	3 864
Keith Henderson PE	1 155
Benoît Turcotte ADQ	979
Marie Bertrand PDS	254
Elizabeth Gibson LN	140
Marsha Fine ML	55
Malek Khouri PCQ	44

Outremont (PLQ 3 732) 170/183	
x Pierre-Étienne Laporte PLQ	16 802
Jean-François Thuot PQ	9 106
Elias Hondronicolas ADQ	1 538
Armand Vaillancourt PDS	475
Jean Claude Bernheim BP	421
Hikmat Ibrahim PE	193
Serge Linnikoff PCQ	78
Yves Le Seigle ML	61

Pointe-aux-Trembles (PQ 1 956) 171/173	
x Nicole Léger PQ	15 923
Richard La Charité PLQ	9 083
Daniel Croze ADQ	4 201
Hugues Tremblay PDS	205
Claude Laporte PIQ	158

Robert-Baldwin (PLQ 26 324) 160/203	
x Pierre Marsan PLQ	25 294
André Allard PQ	2 662
Virna Chau ADQ	929
Jimmy Kalafatis PE	851
Jean-François Labrecque BP	221

Rosemont (PQ 2 500) 175/177	
x Rita Dionne-Marsolais PQ	14 088
Jonathan Sauvé PLQ	11 425
Alain Arbour ADQ	3 031
Alexandre Néron BP	296
Roy Semak PDS	262
Michèle Beausoleil LN	198
Michele Breton PCQ	98

Saint-Henri-Sainte-Anne (PLQ 641) 180/189	
x Nicole Loiselle PLQ	13 506
Luc Labelle PQ	11 402
Jean-Marc Demers ADQ	2 447
Sonia Marcoux PDS	201
Henrius Lachance ML	169
Jacques R. Labbé PE	456
Oscar Chavez PCQ	162
Deepak Massand PE	119
Fida Abou Nassif PCQ	76

Saint-Laurent (PLQ 20 109) 195/198	
Jacques Dupuis PLQ	28 015
Yves Beauregard PQ	5 689
Elias Ghabban ADQ	1 461
Jacques R. Labbé PE	456
Oscar Chavez PCQ	162
Richard Lahaie PDS	133

Sainte-Marie-Saint-Jacques (PQ 6 662) 190/205	
x André Boulerice PQ	15 299
Claude Longpré PLQ	9 133
Christyan Carbonneau ADQ	2 925
Patrice Caron BP	666
Ginette Gauthier PDS	574
Ginette Boutet ML	141
André Cloutier PCQ	110
Alain Lord LN	99
Peter Romaniuk PE	72
Michel Dugré SD	37

Sauvé (PQ 4 183) 135/156	
Line Beauchamp PLQ	12 227
Umberto Di-Genova PQ	6 545
Éric Sigouin ADQ	1 897
Éric Fontaine PDS	180
Sylvain Archambault PCQ	160
Nicole Corbeil PIQ	108
Franklin Valois LN	51

Verdun (PQ 6 429) 208/210	
x Henri François Gauthrin PLQ	16 954
Yves Bernard PQ	11 428
Pascale Perron ADQ	3 432
Gilles Bigras LN	501
Roman Pokorski BP	210
Daniel Pharand PDS	209
Larry Vitas PE	171
Gilles Noël SD	65

Via (PQ 9 483) 170/173	
x William Cusano PLQ	18 640
Luc Leclerc ADQ	5 176
Guillaume Blouin-Beaudoin BP	1 656
Caroline Perron PDS	425
Patrick Ravet PIQ	317
Kostas Miritis PCQ	205
Jean-Paul Savoie PE	173

Viger (PLQ 10 214) 168/170	
x Cosmo Maciocia PLQ	18 557
Marie Di Corpo PQ	7 403
Jacques Gauthier ADQ	2 367
Alain Bernatchez PDS	165
Tommy Audet PIQ	135

Westmount-Saint-Louis (PLQ 22 100) 170/216	
x Jacques Chagnon PLQ	18 719
Christian D'Armour PQ	3 847
Christian Thibault ADQ	959
Christy McCormick PE	415
Soren Kvist PDS	190
Allen Faguy LN	185
Jacques Hardy PCQ	70
Louis Lang ML	42

Québec 11 députés	
Charlesbourg (PQ 7 495) 212/214	
x Jean Rochon PQ	16 007
Denis Roy PLQ	15 872
Stephan Asselin ADQ	6 302
Jean-Marie Fiset Ind	293
Jean-Pierre Duchesneau PDS	272
Wadi Bounour LN	169
Éric Labrecque Ind	0

Charlevoix (PQ 3 105) 146/148	
x Rosaire Bertrand PQ	13 640
Claire Gagnon PLQ	8 279
Kevin Tremblay ADQ	1 798
Guillaume Tremblay PDS	183
Gabriel Tremblay Ind	158

Chauveau (PQ 6 319) 240/251	
x Raymond Brouillet PQ	19 510
Hélène McLean PLQ	16 630
Martin Valois ADQ	7 965
Josée Larouche PDS	502
Lisette Proulx LN	227

Jean-Talon (PLQ 25) 150/152	
x Margaret F. Delisle PLQ	12 590
Daniel-Mercier Gouin PQ	12 573
Martin Beaudin-Lecours ADQ	2 296
Sébastien Bouchard PDS	326
Nelson St-Laurent Ind	171

</

É D I T O R I A L

Leçon pour
apprentis sorciers

La victoire du Parti québécois aux élections d'hier était annoncée. Seul Jean Charest, qui a tenu jusqu'à la fin son rôle avec flegme, refusait d'admettre publiquement l'évidence. Hier soir, elle l'a rejoint.

Les campagnes électorales réservent souvent des surprises. Ce fut le cas cette fois-ci encore. Grâce aux électeurs qui se sont réservés le dernier mot, rien ne s'est déroulé comme on le prévoyait voici six mois. Les Québécois ont refusé le sauveur que les stratégies libérales leur envoyaient en Jean Charest. Lui qui était destiné à diriger le gouvernement québécois ne sera que chef de l'opposition. On lui a préféré Lucien Bouchard qui a réussi à préserver pour l'essentiel la position de son gouvernement qui avait à surmonter la vague Charest, à faire oublier le traumatisme référendaire de 1995 et à faire accepter ses réformes. Et on a fait à l'ADQ de Mario Dumont la place qu'elle méritait. Mais tout cela s'est fait avec modération, les électeurs contenant leurs ardeurs pour les uns comme pour les autres. La victoire péquiste est sans excès. Lucien Bouchard est même privé d'une majorité de voix, ce qui est une mise en garde de la part des électeurs. La défaite libérale n'est pas la catastrophe annoncée par certains. Jean Charest dirigera même une opposition numériquement forte.

Regardons d'abord cette défaite libérale qui se mesure avant tout à l'aune des attentes placées en M. Charest. Elle est une leçon de choses pour les apprentis sorciers qui, depuis Ottawa et Toronto, mais aussi dans certaines chaumières québécoises, voyaient en cet homme la solution facile au problème canadien. Les attentes à son endroit étaient beaucoup trop élevées. Il ne pouvait, en six mois, préparer une équipe et un programme, adapter son parti à son style de leadership et se faire à ses nouveaux habits. Le rôle de sauveur ne s'improvise pas. Dans les circonstances, il serait bien difficile de lui imputer la responsabilité entière de cette défaite et de lui demander de partir. Le miracle attendu ne s'est pas produit mais il a certainement contribué à limiter la victoire péquiste. D'autres rendez-vous avec les électeurs québécois l'attendent, que depuis son siège de chef de l'opposition il aura le temps de mieux préparer.

Cette défaite forcera Jean Charest à remettre bien des choses en cause: son style de leadership, son équipe, mais surtout ses politiques. Il lui faudra conclure que son discours sur la question nationale a été rejeté. Il a fait de ce sujet le cœur de la deuxième partie de sa campagne et il ne pourra prétendre n'avoir pas été entendu. Jusqu'à un dernier moment, il n'a eu de cesse de marteler que ces élections avaient un caractère référendaire et qu'avec le Parti libéral il n'y aurait ni référendum, ni négociations constitutionnelles. M. Charest devra prendre acte que la question nationale est toujours l'une des principales cordes sensibles de l'électorat francophone, qui demande à ses leaders politiques de défendre et de promouvoir l'autonomie du Québec. C'est ce qu'ont proposé Lucien Bouchard et Mario Dumont, dont les discours nationalistes ont été compris et approuvés par une forte majorité d'électeurs francophones. Sur ce plan, péquistes et adéquistes sont du même côté de la barricade.

Les électeurs n'ont pas cru M. Charest lorsqu'il soutenait que réelle le Parti québécois enclenchait de façon irréversible la souveraineté. Ils savent d'expérience que des mécanismes démocratiques existent et qu'ils sont efficaces. Il n'y a qu'à se rappeler 1994, alors que les Québécois élaient un gouvernement qui affichait non seulement ses convictions souverainistes mais aussi sa volonté de tenir un référendum. Référendum il y a eu, avec le résultat que l'on sait. Cet éventuel troisième référendum sur la souveraineté n'inquiète pas outre mesure les Québécois, d'abord parce qu'il n'aura peut-être pas lieu, et ensuite parce que si l'on y vient, il restera toujours cette possibilité de voter non à la souveraineté du Québec. M. Charest a «surjoué» ce thème, au détriment de la gestion gouvernementale qui fut l'enjeu qu'auront retenu surtout les électeurs dans ce scrutin.

Le sens de ces élections doit être bien cerné. C'est celui du mandat réclamé, et obtenu, par M. Bouchard de poursuivre les réformes entreprises au cours des quatre dernières années et de défendre vigoureusement les intérêts du Québec face à Ottawa, particulièrement dans le cadre des négociations sur l'union sociale. Le premier ministre a mis l'accent tout au long de la campagne sur la continuité. Avec conviction, il a demandé aux Québécois de lui accorder leur confiance. Il doit prendre garde de ne pas la perdre. Il ne doit pas jouer lui non plus à l'apprenti sorcier.

La tenue d'un référendum d'ici quatre ans ne saurait être exclue puisque les Québécois l'ont implicitement acceptée en adhérant au concept des «conditions gagnantes». Mais ce référendum ne devra venir qu'en son temps, sans précipitation. Entreprendre activement, dès maintenant, une campagne pré-référendaire serait de la provocation. Les Québécois veulent un répit et l'ont souligné hier en mesurant l'appui populaire accordé au Parti québécois. Autrement, on conclurait que les «conditions gagnantes» n'étaient qu'une autre astuce.

Le légume
de la campagne

Arrivé au pouvoir le printemps dernier, le nouveau gouvernement indien du BJP procédait à cinq tests nucléaires dans le désert du Rajasthan. Une «explosion d'estime de soi», avait titré un journal local. La semaine dernière, les électeurs ont ramené sur terre les nationalistes chauvins du BJP en les faisant à la faveur du Parti du Congrès de Sonia Gandhi dans trois des quatre États où se déroulaient des élections régionales.

La défaite est particulièrement mordante pour les nationalistes hindous du BJP à Delhi et dans le Rajasthan, deux régions qui furent cruciales pour leur croissance politique au début des années 90. A ce point assommants pour eux sont aujourd'hui ces résultats qu'ils pourraient, à brève échéance, annoncer le démantèlement de leur gouvernement de coalition et le retour au pouvoir du Parti du Congrès à l'échelle nationale. On s'en réjouit. De deux maux, choisissons ici le moindre.

La campagne électorale a donné lieu à un vif débat, non pas sur le coup d'éclat nucléaire du BJP — il n'en a, en fait, aucunement été question —, mais, plus banalement, sur le triplement du prix de l'oignon. En fin de campagne, le magazine *India Today* ironisait: «Le modeste oignon s'impose au champignon nucléaire.» Un enjeu électoral qui fait peut-être sourire mais qui vaut infiniment les nôtres, dans un pays où l'oignon représente un ingrédient incontournable de l'alimentation végétarienne — et où les deux tiers des 950 millions d'habitants vivent dans un inimaginable dénuement.

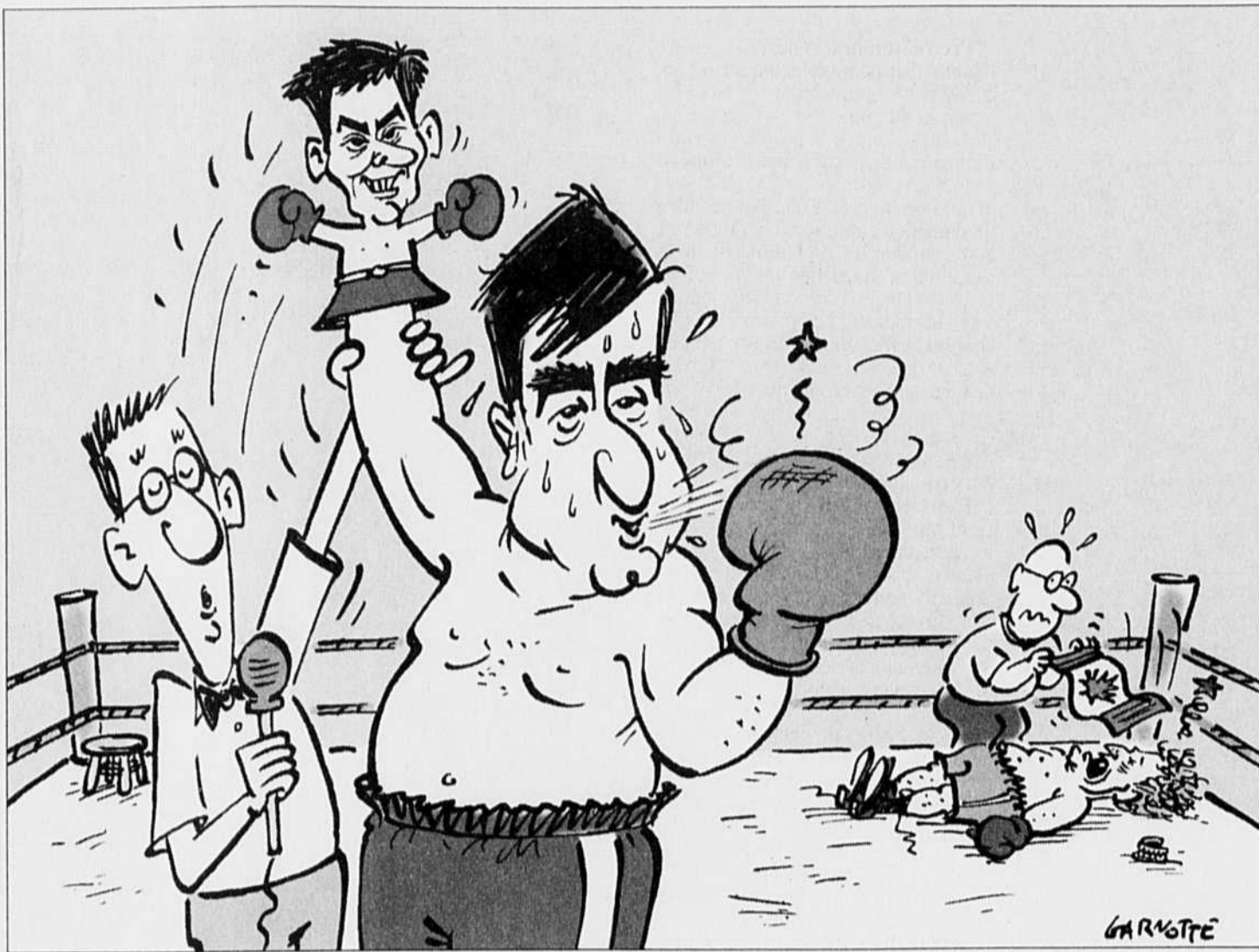
Le premier ministre Atal Behari Vajpayee, 71 ans, est un homme malade, politiquement et personnellement. Une sorte de Boris Eltsine indien. Son gouvernement, porté sur l'intolérance religieuse et ethnique, pourrait maintenant couler avec lui. De la bombe comme revigorant ponctuel de la fierté nationale à l'oignon comme symbole de la détérioration des conditions de vie, le BJP est tombé de haut: les électeurs viennent de décider qu'ils préféreraient le voir végéter sur les banquettes de l'opposition.

Guy Taillefer

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE CAYOUILLE,
PIERRE BEAULIEU, NORMAND THÉRIAULT
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



L E T T R E S

La misère du monde

Oui, dans nos assemblées liturgiques, on enseigne bien l'Évangile, on prêche la charité et on peut même parfois parler de lutte contre la pauvreté, mais on semble négliger sciemment de dénoncer, à la suite des papes, la cause première de la misère dans le monde, c'est-à-dire le contrôle financier arbitraire des États par le système bancaire privé international.

Ignorer ce fait obstinément relèverait-il de l'insouciance après les nettes dénonciations des papes Pie XI, Pie XII et Jean-Paul II — demeurent à peu près sans écho dans l'Église? L'intérêt manifesté par Développement et Paix ne peut être ignoré, mais compte-t-il vraiment?

Si la pensée des grandes encycliques sociales avait été présente dans les interventions des évêques canadiens, peut-être n'aurions-nous pas eu à déplorer leur silence à la suite des importants appels de Jean-Paul II aux Nations unies en 1985 en faveur d'une réforme fondamentale du système financier mondial.

C'était et c'est toujours un objectif urgent, comme il le disait lui-même. Les crises financières actuelles ne nous le rappellent-elles pas?

Quant le pouvoir financier international (privé, toujours) va jusqu'à soutenir une politique générale de néo-malthusianisme — notamment en Afrique —, n'y a-t-il pas de quoi provoquer tous les tenants de la foi chrétienne?

Sommes-nous à ce point éteints que les Écritures ne nous atteignent plus? Je parle ici de cette phrase du livre des proverbes citée dans *Prions en Église*: «Celui qui ferme ses oreilles à la clameur des pauvres criera lui-même sans obtenir de réponse...»

Adrien Gingras
Brossard, octobre 1998

Bim et Sol et si bémol

Sol: drôle de nom pour un clown drôlement bien engueulé! Vous êtes-vous jamais demandé comment Marc Favreau avait bien pu choisir pour nom une note de musique aussi terre-à-terre que le sol? Moi si, je dirais même plus, histoire de rester dans la note, si bémol? Voilà, je viens de vous livrer la réponse.

Je m'explique: Sol, rappelons-le, a amorcé sa carrière de clown en faisant la paire non point avec Gobelet le futé, mais avec l'ineffable Bim (nom encore plus étrange, non?), et cela, à *La Boîte à surprises* de Radio-Canada. Tous les jeunes de 50 ans se souviennent parfaitement de Bim et Sol.

Or, bi-mé-sol, ce n'est rien d'autre qu'une innocente contrepétition formée à partir de si-bé-mol (si-bé-mol): C.Q.F.D. Me trompé-je? J'en doute. En effet, pratiquant Sol depuis ses tout premiers balbutiements, je suis sûr que c'est de cette façon tordeur qu'il s'est lui-même baptisé. Faut-il alors s'étonner qu'un personnage né d'un simple (?) jeu de mots fasse carrière depuis 40 ans... en jouant avec et sur les mots?

Jean-Paul Lanouette
Traducteur agréé
Longueuil, 16 novembre 1998

Le fédéral
et les fusions bancaires

Malgré la récente conclusion d'un comité de la Chambre des communes en défaveur du fonctionnement entre les Banques Royale et de Montréal, Paul Martin et le gouvernement libéral s'obstinent

à ne pas vouloir rejeter la fusion de ces banques et estiment que pour notre plus grand bien à tous (hourra!), ils se doivent d'attendre les conclusions d'une pléiade de comités avant de prendre position au sujet de cette fusion. Pour aider M. Martin dans sa profonde réflexion, voici quelques chiffres. Les banques suivantes ont toutes contribué aux caisses électorales du Parti libéral du Canada ainsi qu'à celle du Parti conservateur de 1992 à 1997. Le Parti réformiste a également eu droit à ces précieux dollars lors des élections de 1997.

Banque Scotia: 1 768 157 \$; Banque Royale du Canada: 1 526 600 \$; Banque CIBC: 1 569 840 \$; Banque Toronto Dominion: 1 101 300 \$; Banque de Montréal: 1 055 527 \$; Banque Nationale du Canada: 604 477 \$. La Banque Laurentienne a depuis dix ans mis fin à cette pratique.

Donc, à la lumière de ces chiffres, il m'est permis de croire que le ministre des Finances, à l'instar du gouvernement de M. Chrétien, accèdera aux demandes de fusion des deux banques, après, bien entendu, un semblant de réflexion, opinion publique oblige.

Malheureusement, si ces fusions ont lieu, les perdants seront vous et moi ainsi que les petites entreprises, puisque la concurrence, en diminuant, nous enlèverait le seul pouvoir que nous ayons, celui de marchander nos épargnes au plus offrant. Alors, s'il vous plaît, M. Martin, épargnez-nous vos semblants de réflexions biaisées: votre décision est déjà prise, vous allez accepter la fusion des deux banques, ce qui entraînera par la suite d'autres fusions. Comme vous devez le savoir, M. Martin, on ne mord pas la main qui nous nourrit.

Luc Pelot
Bellefeuille, 23 novembre 1998

LIBRE OPINION

Les étudiants en difficulté financière

MATHIEU LACHANCE

Vice-président aux affaires universitaires
de l'Association des étudiantes et des étudiants
en sciences et en génie de l'Université Laval
(AESGUL)

Le 22 juillet dernier, *Le Devoir* publiait un article de Nikolas Ducharme et Daniel Baril, de la Fédération étudiante universitaire du Québec. Le texte en question, en résumé, réagissait à la déréglementation des droits de scolarité en Ontario et prônait le maintien du gel au Québec.

Dans un premier temps, les auteurs déplorait que les recteurs québécois puissent «réduire la déréglementation à des questions d'ordre concurrentiel [entre universités] en négligeant de prendre en compte l'impact des hausses de droits de scolarité sur l'accessibilité à une formation universitaire». Suivait l'énumération des conséquences du dégel du début de la décennie, grâce à quoi on démontrait qu'une hausse des droits de scolarité «réduirait l'accessibilité à une question de capacité de payer». Dans un deuxième temps, les auteurs affirmaient que «le droit à l'éducation est à la base d'une véritable citoyenneté», alors qu'une déréglementation ferait de l'éducation un bien de consommation privé. Ils concluaient en rappelant que les étudiants québécois ont déjà «encaissé une hausse de 250 % des droits de scolarité, cette décennie», et donc que la solution au manque de financement des universités ne se trouvait pas de leur côté.

Ce qui nous heurte, dans ce discours, c'est le traitement fait du «droit à l'éducation». En effet, même si elle s'approprie cette rhétorique d'accessibilité financière maximale, nulle part la FEUQ ne remet en question les droits de scolarité tels que nous les connaissons. C'est dire à quel point le mouvement étudiant a vraiment plusieurs positions à l'interne sur la question, depuis la gratuité scolaire jusqu'à l'indexation annuelle des droits de scolarité. En ce sens, la FEUQ prône depuis toujours une position médiane, soit le gel qui, en soi, représente le *statu quo*. Le plus décevant, ici, c'est que le

mouvement étudiant, de peur de perdre son apparence d'unanimité, ne favorisera pas l'émergence d'un débat. Pourtant, celui-ci doit avoir lieu. Souhaitons-nous favoriser l'accès maximal à cet instrument collectif qu'est l'université, à l'instar de l'Europe, ou adopterons-nous un modèle de responsabilité individuelle, comme ailleurs en Amérique?

Afin d'amorcer une telle discussion, l'Association des étudiantes et des étudiants en sciences et en génie de l'Université Laval (AESGUL) a sondé ses quelque 4000 membres au cours d'une enquête AESGUL-Préambule Communication qui a duré du 10 au 26 août. Lors de cet exercice, nous avons pu apprendre que 43,8 % de nos étudiants membres réclament le maintien du gel des droits de scolarité et que 39,1 % exigent même que ceux-ci diminuent. En tenant compte des marges d'erreur de 5,3 %, on peut affirmer qu'il s'agit d'un même nombre d'étudiants. D'un autre côté, 12,7 % des étudiants optent pour l'indexation annuelle des droits de scolarité, suivant l'indice des prix à la consommation. Nous sommes loin, aux antipodes même, de l'apparence d'unanimité que présente la fédération étudiante.

En second lieu, nous avons appris que 55,2 % de nos membres, pour la plupart originaires des régions, n'habitent plus chez leurs parents. De ces étudiants, les tiers (30,6 %) subsistent avec moins de 4000 \$ par année — moins qu'un assisté social vivant seul — une fois leurs dépenses reliées aux études assumées. Probablement s'agit-il pour plusieurs d'étudiants n'ayant pas accès à l'aide financière et dont les parents ne versent aucune aide. Pour ces étudiants, les seuls droits de scolarité représentent au minimum 30,6 % de leur revenu annuel. Cette proportion minimale grimpe à 41,2 % si on inclut le coût moyen des manuels scolaires, particulièrement élevé dans les disciplines comme les nôtres. Des étudiants ne résidant pas chez leurs parents, les 47,5 % suivants vivent avec 4000 \$ à 8000 \$ par année, la facture relative aux études représentant alors 25,9 % à 41,2 % de leur revenu annuel. Et enfin, 91,9 % des étudiants en sciences et en génie n'habitent plus chez leurs parents vivent sous le

seuil de pauvreté, ce qui est socialement inadmissible. D'un autre côté, le mythe de l'étudiant dont les parents paient tout est injustifié: seulement 4,7 % des étudiants habitent chez leurs parents et n'ont pas à assumer le coût de leurs études. Au contraire, 40,5 % des étudiants qui habitent chez leurs parents n'en reçoivent rien du tout et doivent plutôt travailler plus de 200 heures par session pour payer leurs cours. Chose certaine, les étudiants universitaires ne méritent pas l'étiquette de privilégiés qu'on leur accole injustement.

Le message qui se dégage de ces données est que le fardeau financier est beaucoup trop élevé, même chez les étudiants en sciences et en génie pour qui l'emploi futur, dit-on, est pratiquement garanti. Certes, l'AESGUL ne mentionne pas pour autant qu'il faut diminuer les droits de scolarité, ni même les geler. Mais une solution appropriée aux difficultés financières des étudiants doit être proposée, d'où l'urgence pour le mouvement étudiant d'ôter son bâillon. L'indexation, assortie d'un ajustement à la hausse de l'aide financière aux étudiants, présente l'avantage de mieux répartir la richesse, du moins sur papier. Dans les faits, la situation des étudiants n'étant admissibles ni à des bourses ni à des prêts pourrait bien devenir encore plus inquiétante.

Une autre solution possible réside dans une baisse des droits de scolarité, suivie d'une indexation, ce qui paraîtrait sans doute un juste compromis aux yeux de ces nombreux étudiants pour qui ces frais représentent parfois le tiers, parfois la majorité des revenus. La gratuité scolaire, présente dans plusieurs pays d'Europe, quant à elle, n'est pas une mesure aussi révolutionnaire qu'elle y paraît. Après tout, les cégeps sont gratuits, le système de santé aussi, et l'éducation universitaire représente au même titre un investissement social.

Il nous paraît donc urgent de susciter un débat de masse sur la question. Les étudiants sont pris à la gorge, n'ont rien à faire du peu de solutions qui leur sont apportées en ce moment, et attendent que la société leur fasse écho.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BOUCHARD

SUITE DE LA PAGE 1

semblée nationale, comparativement à 47 en 1994. L'ADQ conserve la même position. Par ailleurs, l'élection dans la circonscription de Masson aura lieu le 14 décembre prochain. L'objectif de 80 sièges que caressait le PQ aura échappé aux vainqueurs.

Le chef de l'ADQ aura vraisemblablement contribué à faire baisser le taux d'appuis populaires des deux autres partis. C'est la première fois depuis 1966 que le parti au pouvoir a moins d'appuis que le second parti.

Les électeurs ne se sont pas laissés émouvoir par les avertissements constitutionnels de Jean Charest mais ils n'ont pas non plus donné à Lucien Bouchard sa première condition gagnante en vue de la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec, le vote populaire n'ayant pas été aussi élevé que prévu.

Par ailleurs, les difficultés qu'a éprouvées Jean Rochon, qui a réussi de peine et de misère à sauver sa peau, donnent un sérieux avertissement au gouvernement en matière de compressions dans le secteur de la santé.

Pour le premier ministre, la victoire survient au terme d'une campagne électorale qui a rapidement pris des allures de rêve pour le premier ministre.

Pour M. Bouchard, la victoire est d'autant plus importante que c'est la première fois qu'il sollicite les électeurs à titre de chef de gouvernement.

Appelés à expliquer l'écart entre les prévisions des sondages et les résultats, certains experts ont évoqué le fait que le taux de participation était inférieur de quatre points de pourcentage à celui de l'élection de 1994. Le parti au pouvoir aura souffert de cette baisse. Le taux de participation au scrutin d'hier soir a été de 77 %.

Pour M. Charest, le scrutin d'hier constitue le point final d'une campagne qui a commencé du mauvais pied, avec un manque apparent de sensibilité à l'égard du Québec dont le chef libéral a eu du mal à se remettre.

Hier soir, en s'adressant à ses militants à Sherbrooke, le chef libéral a dit avoir la conviction que «la population du Québec ne souhaite pas que nous nous divisions dans les quatre prochaines années». Le chef du PLQ ne s'est pas limité à la question constitutionnelle. Il a aussi parlé de pauvreté, de santé et d'éducation et balayé les questions quant à son avenir qui se passera, a-t-il dit, au Québec.

Les ministres Jacques Brassard, François Gendron, Guy Chevrette, Sylvain Simard, Louise Beaudoin, Joseph Facal, Robert Perreault, André Boisclair, Bernard Landry, Rémy Trudel, Pauline Marois, Jacques Léonard, Rita Dionne-Marsolais, Guy Julien ont été réélus. L'homme d'affaires François Legault, la dernière recrue du premier ministre, a également remporté son pari. Le ministre Pierre Bélanger a été battu de justesse.

À Montréal, l'ex-présidente du Conseil du statut de la femme, Diane Lemieux, a été élue dans Bourget, ce qui permettra au gouvernement d'injecter du sang neuf au conseil des ministres. Dans une autre circonscription montréalaise, celle de Crémazie, le candidat-vedette du PLQ, Roch Carrier, n'a pas réussi à reprendre cette circonscription aux péquistes. Dans la circonscription de Jean-Talon, le péquiste Daniel-Mercier Gouin menaçait d'arracher le siège à la libérale Margaret Delisle. Quelques dizaines de voix séparaient les deux rivaux.

Les électeurs d'un certain nombre de circonscriptions, dont plusieurs qui avaient voté OUI au référendum de 1995, ont décidé de se tourner vers le parti de Mario Dumont, notamment dans les régions de Lanaudière, des Laurentides, de la Mauricie et de Chaudière-Appalaches, régions où l'ADQ semblait vouloir récolter plus de 15 % des votes.

Le jeune chef de Rivière-du-Loup a décrit son parti comme une nouvelle fenêtre qui permettait aux Québécois «de ne plus être prisonniers des deux vieux partis».

Mais cet appui, suffisant pour brouiller les cartes chez les deux autres, ne se traduira pas par des sièges additionnels pour celui qui aura bénéficié d'une visibilité considérable, notamment grâce au débat télévisé.

À Laval, où plusieurs avaient prédit de chaudes luttes, le candidat-vedette des libéraux, François Macerola, a mordu la poussière. Dans l'ouest de l'île de Montréal, les libéraux ont conservé leurs appuis de 1994. Aux Îles-de-la-Madeleine, la tendance péquiste a eu raison du libéral Georges Farrah, et Maxime Arseneau a été élu. Par ailleurs, la candidate-vedette du PLQ, Lyne Beauchamp, a été élue dans Sauvé.

Dans l'est de la province, les vents et la pluie verglaçante ont rendu le vote quelque peu difficile, notamment à Rimouski, à Baie-Comeau, à Matane ainsi que sur la Basse-Côte-Nord.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Licence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Chrétien coopérera, mais...

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien coopérera toujours avec Lucien Bouchard, chef du gouvernement du Québec, mais il lui tiendra vigoureusement tête s'il donne priorité à la création des «conditions gagnantes» pour la souveraineté.

«Quand nous écoutons nos concitoyens, ils nous disent que leurs priorités tournent autour de l'économie et de l'emploi, de la santé, de l'éducation et de l'avenir des jeunes. Tant que M. Bouchard et ses collègues respecteront ces priorités et travailleront à améliorer notre pays, ils auront notre pleine collaboration. Mais lorsqu'il parlera de réunir les fameuses conditions gagnantes, qu'il refuse de dévoiler, pour tenir un autre référendum sur la séparation, il doit savoir que nous défendrons et protégerons notre pays, notre maison, notre famille avec la dernière des énergies. Il ne devrait avoir aucun doute à ce sujet», a déclaré M. Chrétien, hier soir, après avoir entendu le discours du chef péquiste.

Jean Chrétien n'a pas manqué, comme ses homologues provinciaux du Canada anglais, de souligner la performance de Jean Charest, en particulier le fait qu'il ait obtenu plus de votes que le Parti québécois. Le résultat, croit-il, démontre que les Québécois ont élu un gouvernement tout en rejetant la tenue d'un autre référendum.

Il a insisté sur les efforts qu'il a lui-même faits pour renouveler les relations fédérales-provinciales. Et il l'a fait, a-t-il expliqué, «dans un esprit d'entraide, pas de confrontation». M. Chrétien n'a pas voulu répondre aux questions. Son personnel dit qu'il se prêtera à cet exercice aujourd'hui mais on précise qu'il «n'y aura pas de grandes annonces».

L'opposition, elle, avait le premier ministre dans sa mire. Tôt hier soir, le chef réformiste Preston Manning a interprété l'annonce de la réélection du Parti québécois comme un aversissement à M. Chrétien dans le dossier des relations fédérales-provinciales. Selon lui, le premier ministre fédéral se doit maintenant de pousser à la roue et travailler avec les provinces pour conclure un accord sur l'union sociale.

«La question maintenant est de savoir si le gouvernement fédéral répondra positivement à cette demande en provenance de toutes les provinces, y compris le Québec», a-t-il ajouté. «Si M. Chrétien n'est pas prêt à faire de changements, il enverra un mauvais signal non seulement aux Québécois mais aussi aux autres premiers ministres», a-t-il poursuivi.

M. Manning n'entend laisser aucun répit au gouvernement Chrétien et ses pressions commenceront dès aujourd'hui puisqu'il consacra la journée d'opposition attribuée à son parti à débattre une motion sur la question.

Cette résolution va dans le sens des demandes répétées de Lucien Bouchard puisqu'elle «pousse le gouvernement de conclure une entente avec les provinces et les territoires, avant le 31 décembre 1998, en se fondant sur la résolution adoptée unanimement par les provinces à Saskatoon, le 7 août, afin de renforcer le partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et d'assurer la viabilité des programmes sociaux au Canada».

M. Manning, qui peut déjà compter sur l'appui des autres partis d'opposition, n'est pas entré dans le détail, évitant ainsi de prendre position sur le volet du consensus de Saskatoon qui pose problème à Ottawa mais qui représente une condition essentielle pour le Québec, à savoir le droit pour une pro-

vince de se retirer avec pleine compensation financière d'un programme fédéral dans un champs de compétence provinciale exclusive.

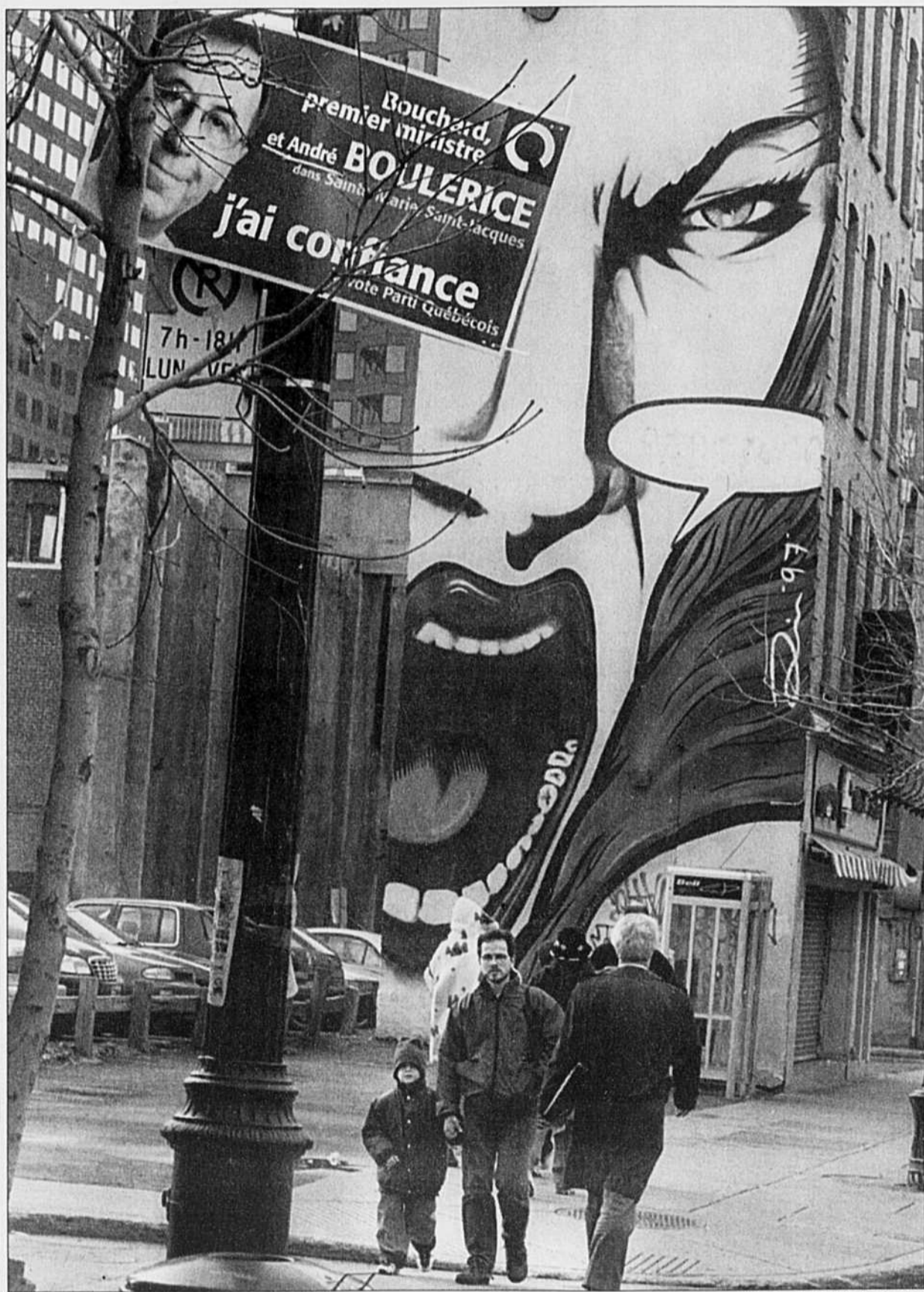
Alexa McDonough, chef du Nouveau Parti démocratique, a elle aussi mis l'accent sur l'union sociale et sommé M. Chrétien de prendre Lucien Bouchard au mot et de négocier de bonne foi une entente. «Son rejet de l'idée d'une rencontre des premiers ministres pour accélérer la négociation de l'union sociale fait ressortir son manque de leadership», a-t-elle critiqué.

Les quelques premiers ministres provinciaux qui ont réagi hier soir étaient visiblement soulagés de la performance des libéraux. Selon eux, M. Bouchard doit lui aussi voir un avertissement dans le vote d'hier, à savoir que les Québécois ne veulent pas d'un autre référendum. Selon le Terre-Neuvien Brian Tobin, Lucien Bouchard est maintenant privé du tremplin vers la souveraineté qu'il recherchait.

La bonne foi du chef péquiste n'a pas été mise en doute mais on avait quelques messages à lui transmettre sur l'union sociale. «Il faudra que M. Bouchard soit beaucoup plus clair qu'il ne l'a été durant la campagne», a dit le Néo-Brunswickois Camille Thériault, car, a-t-il souligné, les négociations sur l'union sociale visent à améliorer le fonctionnement de la fédération.

Pour le président de la conférence des premiers ministres et premier ministre de la Saskatchewan Roy Romanow, «il s'agit maintenant de réunir les conditions gagnantes pour le Canada» et la première étape est la conclusion d'un accord sur l'union sociale, et ce, le plus rapidement possible. Il refuse toutefois toute échéance artificielle et rappelle que le consensus de Saskatoon est une position de négociations.

Cri du cœur



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LA POPULATION a parlé. En ce 30 novembre, jour d'élections, les Québécois se sont rendus par millions aux urnes pour choisir leur porte-parole à l'Assemblée nationale. Dans la circonscription Sainte-Marie-Saint-Jacques, le député sortant André Boulerice, du Parti québécois, a remporté une fois de plus son siège haut la main.

PÉQUISTES

SUITE DE LA PAGE 1

ans avec 75 sièges. Parmi les objectifs des quatre prochaines années, M. Bouchard a souligné qu'il entendait relever la confiance dans les soins de santé auprès de la population.

Mais la déception était palpable hier soir au Centre des congrès de Québec où les militants avaient rendez-vous pour fêter la victoire. La salle pouvant accueillir 4000 personnes est demeurée quasiment vide toute la soirée. Il aura fallu attendre jusqu'à 22h30 avant de voir l'arrivée des premiers députés.

Les premiers partisans sont arrivés vers 20h15 au compte-gouttes. À peine quelques dizaines de personnes écoutaient le décompte des résultats. Même lorsque Bernard Derome de Radio-Canada a annoncé à 20h35 le traditionnel «si la tendance du vote se maintient», accordant la victoire majoritaire au Parti québécois, les partisans ont sagement applaudi. Rapidement, la chanson-thème de la campagne, «Moi, j'ai confiance» a retenti dans la grande salle.

Un peu avant 21h, la chanteuse Jessica Vigneault, fille du poète Gilles Vigneault, est venue mettre de l'ambiance avec sa voix chaude. Une heure plus tard, c'était toujours le calme plat sur le parquet. Les organisateurs s'expliquaient mal cette absence. Certains d'entre eux s'activaient à expliquer que les militants passaient d'abord par leur comité électoral local avant de se diriger vers le Centre des congrès.

La grande majorité des collaborateurs qui siégeaient au conseil des ministres ont été réélus: Jacques Brassard, Louise Harel, Louise Beaudoin, Bernard Landry, Guy Chevrette, Sylvain Simard, Jean-Pierre Jolivet, Mathias Rioux, Pauline Marois. Même Jean Rochon, qui a obtenu une faible majorité de moins de mille voix, a été réélu, lui qui a mis en place la controversée réforme de la santé combinée à d'importantes compressions.

L'homme d'affaires François Legault qui M. Bouchard avait nommé au cabinet sans qu'il soit élu, représentera les électeurs de la circonscription de Rousseau. L'ancienne présidente du Conseil du statut de la femme, Diane Lemieux, fait également son entrée en politique comme députée de Bourget. Mme Lemieux a remplacé le vétéran Camille Laurin qui a quitté la vie politique pour des raisons de santé.

La circonscription des Îles-de-la-Madeleine est passée du côté du PQ, avec Maxime Arseneau. Le PQ a également réussi à ravir la circonscription de Kamouraska à la vedette montante chez les libéraux Claude Béchar. Denis Simard est le nouveau député de cette région du Bas-Saint-Laurent.

La victoire péquiste est apparue plausible très tôt dans cette campagne alors que les sondages montraient une hausse croissante des intentions de vote en faveur du Parti québécois. En fait, peu après que Jean Charest fut arrivé sur la scène québécoise à la tête du Parti libéral du Québec et que l'effet de nouveauté se fut estompé, le PLQ a lentement chuté.

Avec ces résultats, les stratèges du PQ se sont mis à craindre un effet de ressac qui pourrait se répercuter dans la sortie du vote. Du coup, le discours de M. Bouchard a porté essentiellement sur la stimulation des troupes pour ne rien tenir pour acquis.

La caravane péquiste a parcouru 9300 kilomètres sillonnant la province au cours des 33 derniers jours. Mais ce ne sont que 52 des 125 circonscriptions qui ont été visitées par le chef. Au cours de la dernière semaine de campagne, Lucien Bouchard a principalement concentré ses efforts dans les circonscriptions détenues par les libéraux. Cette stratégie était motivée par la possibilité, comme l'analysent les péquistes, de faire basculer ces fiefs libéraux de leur côté compte tenu de la faible majorité que les députés sortants avaient obtenue en 1994.

Malgré ces efforts, la Beauce est demeurée aux mains des libéraux tout comme la circonscription de Jean-Talon où la députée Margaret Delisle avait fait des commentaires malhabiles sur les fonctionnaires provinciaux. Lucien Bouchard a exercé son droit de vote dans la circonscription de Jonquière où il est candidat, et ce, même si sa résidence officielle est à Outremont. Cette situation a été rendue possible à la suite d'un amendement récent à la loi électorale.

Les mauvais temps dans le Saguenay a retardé M. Bouchard qui avait prévu déposer son bulletin de vote vers 10h30. Il s'est rendu au bureau de vote en toute fin de matinée accompagné de sa mère Alice.

LIBÉRAUX

SUITE DE LA PAGE 1

indiqué qu'il acceptait ce rôle en demeurant convaincu que les électeurs veulent que le Québec continue de faire partie du Canada.

Par ailleurs, les libéraux estiment que les élections de 1998 sont une répétition de celles de 1981. Le directeur de la campagne du Parti libéral, Alain Cousineau, affirme que l'électorat québécois a tout simplement opté pour un gouvernement dont il était essentiellement satisfait. Selon lui, malgré la défaite libérale, Jean Charest se devait d'accepter le rôle de chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale. «Jean Charest a choisi le Québec le 30 avril. Je pense qu'il va rester comme chef de l'opposition. Il est la meilleure police d'assurance que le Québec possède contre un prochain référendum.»

Pour sa part, interviewé par Radio-Canada pendant la journée d'hier, Jean Charest avait déjà donné un aperçu de ses intentions en disant avoir de l'affection et ressentir une responsabilité envers la population du Québec.

«J'ai aussi une très grande responsabilité envers les militants et les milliers de militants de mon parti qui se sont dévoués corps et âme dans les dernières semaines.»

En 1998 comme en 1981, explique M. Cousineau, ce sera un deuxième mandat d'un gouvernement du Parti québécois après un échec référendaire et avec un taux de satisfaction de la population équivalent à l'endroit du gouvernement. Il rappelle que, depuis 1960, l'électorat québécois a choisi systématiquement de reporter au pouvoir son gouvernement, qu'il soit péquiste ou libéral. M. Cousineau se demande toutefois quel sera le sens que donnera le PQ à son nouveau mandat, dit-il, soulignant l'habileté de Lucien Bouchard à traiter en même temps d'union sociale canadienne et de conditions gagnantes à un référendum.

Le directeur de la campagne libérale pense que son plan de match a été respecté: santé, plan de croissance intégré et attaque sur le référendum. Il ne croit pas que l'ADQ a été un facteur déterminant dans ces élections puisque, soutient-il, le parti de Mario Dumont a conservé un pourcentage de vote équivalent, tenant compte du fait qu'il présentait 125 candidats au lieu de 80. Pas plus que M. Cousineau, le conseiller du chef libéral issu du Parti conservateur, François Pilote, ne pense pas que le PLQ a connu des ratés en raison d'un mauvais arrimage entre conseillers conservateurs et organisateurs libéraux au sein du PLQ de Jean Charest. Il soutient que tout s'est très bien déroulé dans la coalition libérale entre les forces fédéralistes avant et pendant cette campagne électorale.

Les résultats du scrutin ressemblaient à ceux des dernières élections pour le PLQ. En septembre 1994, les libéraux avaient obtenu 47 sièges avec 44,4 % des votes exprimés. L'écart chez les électeurs francophones était toutefois de 14 %. La chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, Monique Gagnon-Tremblay, cédera donc son siège à Jean Charest. La députée de Saint-François, en Estrie, pense que sa formation politique a manqué quelque peu de temps pour convaincre l'électorat québécois.

Le chef libéral Jean Charest a assisté à la soirée électorale chez son père, en compagnie des membres de sa famille. Il avait auparavant effectué une tournée des bureaux de vote de sa circonscription électorale de Sherbrooke.

Plus tôt hier matin, M. Charest a voté à Montréal. Le chef libéral, qui a entrepris la campagne électorale en critiquant la gestion péquiste du réseau de la santé, a déposé son bulletin de vote à l'Hôpital général de Montréal dans la circonscription de Westmount-Saint-Louis, représentée à l'Assemblée nationale par Jacques Chagnon.

Devant les journalistes présents, il s'était déclaré «serein» et «confiant» de voir le PLQ remporter une majorité de sièges à la fin de la journée.

LE DEVOIR

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang

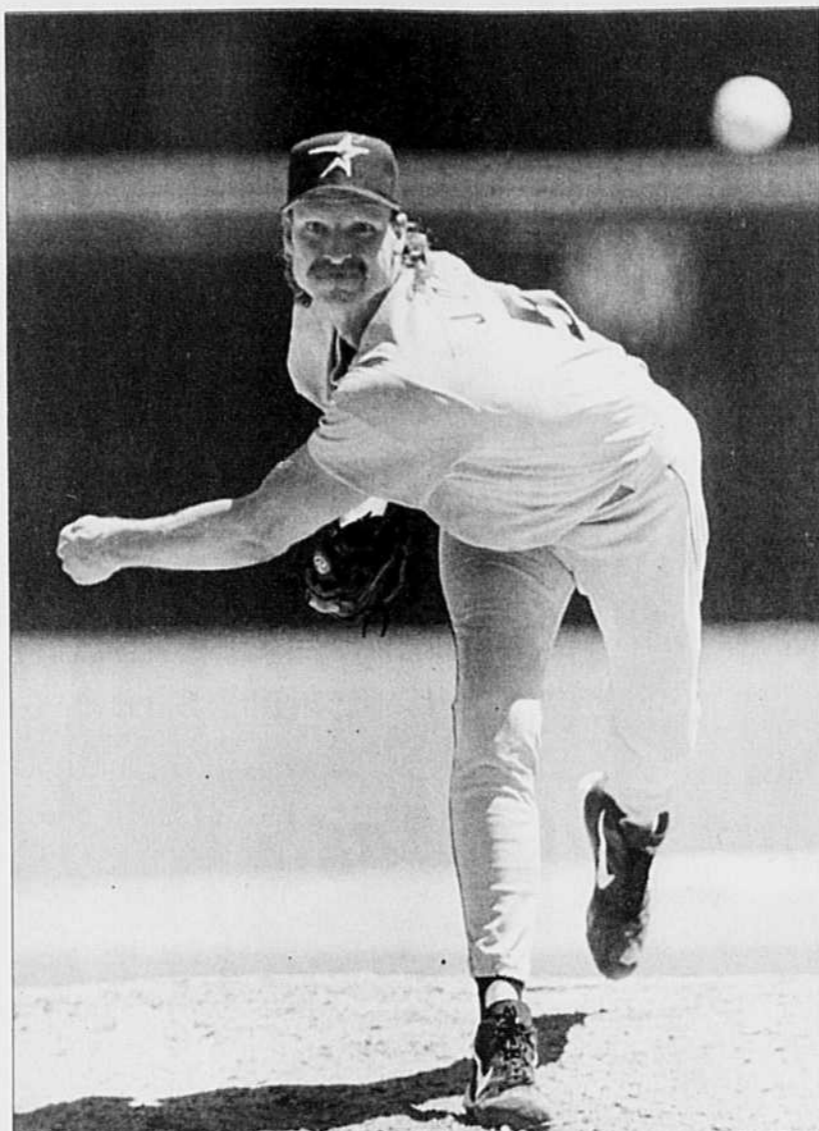
27 novembre 1998	108%
Groupes sanguins en demande aujourd'hui	
A-	57%
Info-collecte: 832-0873	



Les Diamondbacks se paient un surdoué

Randy Johnson: 53 millions pour quatre ans

ASSOCIATED PRESS



Le lanceur gaucher Randy Johnson, alors qu'il lançait pour Houston.

Phoenix, Arizona — Randy Johnson, le plus doué des lanceurs disponibles cette année sur le marché des joueurs autonomes, a accepté un contrat de quatre ans d'une valeur de 53 millions avec les Diamondbacks de l'Arizona.

L'équipe d'expansion, qui prépare sa deuxième saison, a réussi à convaincre le grand gaucher pour deux raisons principales: Johnson vit à proximité de Paradise Valley et il croit que les Diamondbacks font les gestes qu'il faut pour devenir rapidement des aspirants au championnat.

Le propriétaire des Diamondbacks, Jerry Colangelo, a précisé que Johnson serait présenté lors d'une conférence de presse demain.

«Je pense qu'il y a toujours eu de l'intérêt de sa part et un petit coup de cœur à l'idée de jouer près de chez lui, a confié Colangelo. Le point le plus important était la rapidité avec laquelle nous pouvions devenir compétitifs comparativement à toutes les autres équipes en raison de son ardent désir de gagner.»

Les Diamondbacks ont remporté la mise devant les Angels de la Californie, les Dodgers de Los Angeles et les Rangers du Texas.

Colangelo a prétendu que Johnson avait reçu des offres plus intéressantes financièrement mais qu'il a choisi de demeurer près de chez lui.

«Pour nous, c'est évident qu'il y avait des considérations familiales, et il est enchanté de vivre dans la vallée pour, espérons-le, le reste de sa carrière dans le baseball, a dit l'agent de Johnson, Barry Meister. Mais au sommet de nos priorités, nous avons aussi obtenu l'assurance que les Diamondbacks vont faire ce qu'il faut pour être des aspirants à la Série mondiale et nous le croyons.»

Deuxième derrière Vaughn

Le salaire moyen de son nouveau contrat lui rapportera 13,25 millions, le deuxième contrat du baseball après celui signé la semaine dernière par Mo Vaughn, qui touchera 80 millions sur six ans avec les Angels.

L'entente prévoit également une option à la discrétion de l'équipe pour une cinquième année, qui inclut une clause de rachat.

Johnson, âgé de 35 ans, a compilé une fiche de 10-1 avec une moyenne de 1,28 et il a obtenu 116 retraits au bâton en 84 manches et un tiers cette année avec les Astros de Houston, qui l'ont obtenu des Mariners de Seattle, le 31 juillet. Malheureux avec les Mariners après que l'équipe lui eut refusé une prolongation de contrat à l'issue de la saison 1997, Johnson avait demandé un transfert.

Quand les Mariners ont refusé, il a boudé pendant le camp d'entraînement et la première moitié de saison, se contentant d'une fiche

de 9-10 avec une moyenne de 4,33 avant d'être échangé quelques minutes avant l'heure limite.

Les Astros espéraient le convaincre de demeurer à Houston mais ils ont retiré leur offre mardi dernier après avoir réalisé qu'il faudrait une entente de quatre ans pour le garder.

En carrière, Johnson a compilé un dossier de 143-79, retirant 2329 frappeurs au bâton en 1978 manches et un tiers.

Canadien 3, Kings 1

Vigneault a su réunir les conditions gagnantes!

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

En cette soirée d'élections, qui a suscité peu d'intérêt au Centre Molson, le Canadien a gagné son match contre les Kings de Los Angeles, 3-1.

Le Canadien pouvait difficilement se permettre de laisser échapper ce match contre un adversaire en aussi mauvaise posture que lui, avant d'aller disputer deux matchs en Caroline et au New Jersey contre les meneurs de leurs divisions respectives. Il s'agissait seulement de sa deuxième victoire en neuf rencontres.

Deux buts en un peu plus d'une minute, à 4 min 02 et 5 min 16 de la troisième période, ont scellé l'issue d'un affrontement jusque-là chaudement disputé. Deux buts assez semblables marqués par Brian Savage et Martin Rucinsky, qui ont pu s'échapper de leur territoire avec un seul défenseur devant se défendre contre deux attaquants. Ils ont déjoué Stéphane Fiset, le premier d'un lancer frappé, le second d'un tir du poignet.

Jusqu'à là, Sean O'Donnell avait été le seul à trouver le fond du filet, son filet à lui! Le défenseur a redirigé la rondelle derrière un Fiset ahuri, qui venait d'être mis à l'épreuve par Saku Koivu, étendu sur la glace après une belle percée. Ce dernier a été crédité du but de sorte que les canons offensifs, visés par Alain Vigneault après la dernière défaite, ont fait leur part hier.

Jeff Hackett a perdu l'occasion de réussir un blanchissage à son quatrième match avec sa nouvelle équipe en échappant le long tir frappé de Glen Murray à moins de quatre minutes de la fin.

Le match avait mal débuté pour le Canadien, qui a laissé Jozef Stempel et Murray s'échapper pendant que les Kings évoluaient en désavantage. Hackett a bien attendu Murray et a fait un arrêt important de la jambière droite.

Les Kings ont fauté à leur tour en fin de période lorsque Mattias Norstrom a passé la rondelle sur le patin de son coéquipier O'Donnell en plein devant le filet de Fiset. Patrick Poulin s'en est rapidement saisi et son tir a atteint le poteau à la droite du gardien.

Hackett a fait un autre gros arrêt en se déplaçant rapidement à sa droite pour contrer Olli Jokinen après le but de Koivu à la deuxième.

Mark Recchi a ensuite dirigé un long tir du poignet sur la barre horizontale pendant un avantage numérique et Luc Robitaille a visé l'intérieur du poteau en fin de période.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Dimanche
Rangers 5 Sashville 1
Detroit 4 San Jose 1
Caroline 3 Anaheim 1
Philadelphie 6 Vancouver 2
Buffalo 6 Tampa Bay 3
Chicago 3 Edmonton 2

Hier
Los Angeles 1 Montréal 3

Ce soir
Vancouver à Boston, 19h.
New Jersey à Washington, 19h.
Florida à N.Y. Rangers, 19h30.
Anaheim à Pittsburgh, 19h30.
Ottawa à Nashville, 20h.

CONFÉRENCE DE L'EST

	PJ	G	P	N	BP	BC	P
Toronto	24	13	9	2	74	68	28
Boston	22	10	7	5	60	43	25
Buffalo	19	10	5	4	57	40	24
Ottawa	20	10	7	3	61	50	23
Montréal	22	8	12	2	52	65	18

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale							
Detroit	21	13	8	0	73	50	26
St. Louis	20	9	6	5	57	47	23
Nashville	22	9	12	1	53	68	19
Chicago	23	6	14	3	48	81	15

Section Nord-Ouest							
Edmonton	22	12	9	1	68	55	25
Vancouver	23	9	13	1	66	71	19
Colorado	21	8	11	2	53	62	18
Calgary	23	8	13	2	63	70	18

Section Pacifique							
Phoenix	18	14	2	2	53	26	30
Dallas	19	12	4	3	53	39	27
Anaheim	22	8	10	4	50	55	20
San Jose	21	5	11	5	48	53	15
Los Angeles	23	6	14	3	50	66	15

Les meneurs

	B	P	Pts
Lindros, Phi	12	20	32
LeClair, Phi	18	11	29
Kariya, Ana	13	16	29
Jagr, Pit	5	24	29
Forsberg, Col	6	21	27
Amonte, Chi	18	7	25
Fleury, Cal	12	13	25
Kristich, Bos	11	14	25
Sakic, Col	9	16	25
Sakic, Pit	13	11	24
Yzerman, Det	9	15	24
Demitra, StL	11	12	23
Brind'Amour, Phi	9	14	23
Messier, Van	9	14	23
Sundin, Tor	8	17	23
Guerin, Edm	12	10	22
Shanahan, Det	12	10	22
Primeau, Car	11	11	22
McCarty, Det	8	14	22
Roenicke, Phi	6	16	22
Allison, Bos	7	14	21
Recchi, Mon	5	16	21
Reichel, Isl	5	16	21
Gretzky, Ran	3	18	21
Murphy, Det	3	18	21
Tkachuk, Phi	12	8	20
Sheppard, Car	10	10	20
Turgeon, StL	10	10	20

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

CONFÉRENCE AMÉRICAINNE

	V	D	N	Mo	Bp	Bc
Miami	8	4	0	.667	231	168
Jets	8	4	0	.667	315	199
Buffalo	7	5	0	.583	268	242
N.-Angleterre	7	5	0	.583	262	236
Indianapolis	2	10	0	.167	208	336

Section Centrale						
Jacksonville	9	3	0	.750	311	247
Pittsburgh	7	5	0	.583	224	218
Tennessee	6	6	0	.500	260	237
Baltimore	5	7	0	.417	205	247
Cincinnati	2	10	0	.167	197	321

Section Ouest						
y-Denver	12	0	0	1.000	401	206
Oakland	7	5	0	.583	209	244
Seattle	6	6	0	.500	255	210
Kansas City	5	7	0	.417	238	259
San Diego	5	7	0	.417	181	247

CONFÉRENCE NATIONALE

Section Est						
Dallas	8	4	0	.667	325	217
Arizona	6	6	0	.500	251	308
Giants	4	7	0	.364	189	226
Washington	3	9	0	.250	240	337
Philadelphie	2	10	0	.167	108	277

Section Centrale						
x-Minnesota	11	1	0	.917	394	220
Green Bay	8	4	0	.667	314	240
Detroit	5	7	0	.417	244	263
Tampa Bay	5	7	0	.417	223	250
Chicago	3	9	0	.250	197	275

Section Ouest						
x-Atlanta	10	2	0	.833	325	218
San Francisco	8	3	0	.727	323	237
N.-Orléans	5	7	0	.417	216	265
St. Louis	3	9	0	.250	207	285
Caroline	2	10	0	.167	236	322

Jeu

Detroit 19 Pittsburgh 16 (P)
Minnesota 46 Dallas 36

Dimanche

Kansas City 34 Arizona 24
Atlanta 21 St. Louis 10
N.Y. Jets 48 Caroline 21
Baltimore 38 Indianapolis 31
Jacksonville 34 Cincinnati 17
Tampa Bay 31 Chicago 17
Seattle 20 Tennessee 18
N.-Angleterre 25 Buffalo 21
Miami 30 N.-Orléans 10
Green Bay 24 Philadelphie 16
Washington 29 Oakland 19
Denver 31 San Diego 16

Hier
Giants à San Francisco
Jeu
St. Louis à Philadelphie, 20h20.

EN BREF

Elvis se ménage

(PC) — Le Canadien Elvis Stojko, triple champion du monde de patinage artistique, souffre toujours d'une douleur à l'aîne et devra interrompre son entraînement intensif pour deux ou trois semaines afin d'être prêt pour le Championnat du Canada, organisé à Ottawa fin janvier, a annoncé son agent Ed Futerman. Stojko avait renoncé samedi soir à se produire sur la glace d'Hamilton au terme d'une tournée canadienne, après avoir ressenti une douleur à l'aîne lors des échauffements. Le patineur va reprendre cette semaine ses entraînements, mais sans pratiquer de sauts, a indiqué M. Futerman, se disant néanmoins confiant que Stojko soit d'attaque pour le Championnat national.

Clayton au Texas

(AP) — Les Rangers du Texas sont parvenus à une entente avec le joueur d'arrêt-court autonome Royce Clayton. Les Rangers ont obtenu Clayton au mois de juillet des Cardinals de St. Louis, en même temps que le lanceur Todd Stottlemyre, en retour du lanceur Darren Oliver et du troisième but Fernando Tatis. Clayton a aidé les Rangers à remporter le championnat de la section Ouest de la Ligue américaine. Avec les Rangers, Clayton a conservé une moyenne de .285, avec cinq circuits et 24 points produits.

Tout à LeClair

(PC) — Lailier gauche John LeClair des Flyers de Philadelphie a été nommé le joueur de la semaine dans la Ligue nationale de hockey après avoir récolté six buts et trois mentions d'aide dans les trois victoires de l'équipe. LeClair a connu son meilleur match, dimanche, avec une performance de quatre buts dans une victoire de 6-2 aux dépens des Canucks de Vancouver. LeClair occupe ex aequo le deuxième rang des marqueurs avec 18 buts et 11 passes. Il a été préféré à son coéquipier Eric Lindros (un but, sept passes), à l'ailier droit Tony Amonte des Blackhawks de Chicago (cinq buts, deux passes) et au gardien Norm Maracle des Red Wings de Detroit (3-0-0, moyenne de 1,33).

Shero quitte Ottawa

(PC) — Ray Shero a remis sa démission comme directeur général adjoint chez les Sénateurs d'Ottawa et il se joint aux Predators de Nashville, où il occupera les mêmes fonctions. Shero, âgé de 36 ans, était avec les Sénateurs depuis mai 1993.

CYCLISME

De l'EPO chez huit coureurs de Festina, des amphétamines chez quatre

MARIE-LAURE MICHEL
AGENCE FRANCE-PRESSE

Lille — Les analyses effectuées sur les neuf coureurs de Festina qui ont participé au dernier Tour de France établissent que huit d'entre eux, dont le Français Richard Virenque, ont pris de l'EPO et quatre d'entre eux des amphétamines, a-t-on appris lundi de source autorisée.

Les résultats des analyses de prélèvements effectués sur les coureurs lors de leur garde à vue à Lyon le 23 juillet, ont été communiqués à l'AFP à la veille de la convocation de Richard Virenque chez le juge de Lille, Patrick Keil, magistrat qui instruit le dossier de dopage organisé au sein de l'équipe Festina.

Virenque, dont l'entourage continue d'affirmer qu'il n'a pris «aucun produit dopant interdit», a rendez-vous ce matin dans le bureau du juge, en tant que partie civile, tout comme ses compatriotes Laurent Brochard et Pascal Hervé, lequel a également nié avoir pris des produits dopants. Ils ont tous trois le même avocat.

Les experts du laboratoire privé pa-

rien Toxlab ont établi la présence d'érythropoïétine (EPO) exogène, c'est-à-dire résultant d'une prise d'EPO, chez huit coureurs. Pour le neuvième, le Français Christophe Moreau, qui avait reconnu avoir pris de l'EPO, ils ont indiqué ne pas pouvoir se prononcer, selon une source autorisée.

Amphétamines et corticoïdes

Mais, selon la même source, la présence d'amphétamines a été établie chez Moreau, qui avait par ailleurs fait l'objet d'un contrôle positif aux anabolisants (mestérolone), lors de sa victoire en mars dans le Critérium international.

Les Français Pascal Hervé, Laurent Brochard et Didier Rous ont également pris des amphétamines, a ajouté cette source autorisée. Les analyses ont également relevé la présence de corticoïdes chez tous les coureurs, sans que les experts puissent indiquer s'il s'agissait de dopage ou non.

«Aucune ordonnance délivrant des corticoïdes n'a été fournie par les coureurs», a souligné une source proche

de l'enquête. Aucune autre substance interdite n'a été découverte.

Les analyses pratiquées ont établi un taux d'hématocrite (pourcentage du volume de globules rouges dans le sang) inférieur au seuil de 50% admis par l'Union cycliste internationale (UCI) pour quatre coureurs: Richard Virenque, Armin Meier (Suisse) et Christophe Moreau (49,3% pour chacun) ainsi que pour le Suisse Laurent Dufaux (47,4%).

Cinq coureurs ont des taux supérieurs à 50%: Laurent Brochard (50,3%), l'Australien Neil Stephens (50,3%), Didier Rous (51%), le Suisse Alex Zülle (52,3%) et Pascal Hervé (52,6%), selon une source proche de l'enquête.

Interprétations contradictoires

«Résumer les résultats des expertises au taux d'hématocrite ne veut rien dire», a déclaré hier Gerald Vinsonneau, procureur-adjoint à Lille. «Il serait intéressant de demander aux avocats des personnes mises en cause quelles sont les conclusions globales des experts sur le point de savoir s'il y a une présence

d'EPO exogène ou non», a-t-il estimé.

«Le taux d'hématocrite seul ne suffit pas pour dire s'il y a eu prise d'EPO, c'est la combinaison de certains taux — fer, protéines, globules rouges... — qui permet de l'établir», a souligné une source proche de l'enquête.

L'agent de Richard Virenque, Didier Girard, avait affirmé vendredi soir que les résultats des analyses du coureur ne «font apparaître aucune trace de produits dopants interdits». Il avait insisté sur le fait que son taux d'hématocrite était inférieur à celui fixé par l'UCI et que «les paramètres biologiques qui tendent à rechercher l'apport extérieur d'EPO sont dans l'état actuel des connaissances scientifiques difficilement appréciables».

Une importante quantité de produits dopants avait été découverte le 8 juillet, à la frontière franco-belge, dans la voiture du soigneur belge de l'équipe Willy Voet. Ce dernier a été mis en examen pour infraction à la loi de 1989 sur les produits dopants, de même que le médecin de Festina Eric Ryckaert et le directeur sportif de l'équipe Bruno Roussel.

TENNIS

Les Espagnols sortent des sentiers de terre battue

LAURENT LOZANO
AGENCE FRANCE-PRESSE

Hanovre, Allemagne — «Malheureusement pour les autres, nous savons aussi jouer partout ailleurs que sur terre battue.» Comme Alex Corretja, le vainqueur, les joueurs de tennis espagnols ont montré aux Masters de Hanovre qu'ils avaient cessé d'être les hommes d'une seule surface pour devenir les meilleurs.

L'orgueilleux Corretja ne cachait pas qu'il était «un peu fatigué» d'entendre ces «gens qui n'y connaissent rien» les ravalent, ses compatriotes et lui, au rang de forçats de la terre: «Nous avons droit au respect; moi, je ne qualifie jamais un joueur américain de spécialiste de surface dure.»

De fait, aux Masters, on attendait une finale Sampras-Rios, Sampras-

Henman, voire Sampras-Rusedski, une finale somme toute qui mette aux prises les as des as et des enchaînements service-volée, auxquels le rapide Greenset Hard Court de Hanovre ferait la part belle.

On eut une finale Moya-Corretja. Carlos Moya, dernier vainqueur des Internationaux de France, a déjoué les pronostics aux dépens du Britannique Tim Henman, demi-finaliste de Wimbledon, et Corretja, finaliste de Roland-Garros, plus encore au détriment de l'Américain Pete Sampras, vainqueur sur le célèbre gazon britannique.

Il avait fallu attendre 22 ans pour qu'un Espagnol remporte un tournoi en salle. C'était Corretja précisément, à Lyon (France), un mois seulement avant les Masters et presque un quart de siècle après Manuel Orantes, en finale des Masters justement.

Objectif : la première place

LES ACTUALITÉS

À la défense du patrimoine forestier

Deux groupes dénoncent la volonté de Québec de confier la gestion des forêts à l'industrie

Malgré la stratégie du ministère des Ressources naturelles, qui voulait confiner en région la consultation publique sur le régime forestier, comme il l'a d'ailleurs fait pour le classement des cours d'eau, les perspectives et les enjeux «nationaux» du dossier des forêts commencent à poindre à travers le brouillard médiatique engendré par l'élection québécoise.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Deux groupes environnementaux, l'un national et l'autre régional, demandent à Québec de «suspendre» la création de Forêt-Québec, cette section du ministère des Ressources naturelles (MRN) responsable de la gestion du patrimoine forestier public et qui est, néanmoins, en voie de passer sous la direction des industriels.

Pour les deux organismes environnementaux, soit l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), qui représente 5000 membres et 112 groupes, et le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRELA), qui représente plusieurs dizaines d'intervenants régionaux, cet assujettissement d'un ministère public aux grands exploitants forestiers risque tout simplement d'aggraver le déficit forestier qu'ils perçoivent à travers les chiffres rassurants mais, à leur avis, sans grande valeur que fournit le ministère au public.

La réforme de 1986 devait limiter la coupe des forêts à sa capacité de régénération annuelle en obligeant les exploitants à stimuler la repousse par des techniques de reboisement et d'aménagement. C'est cet équilibre délicat entre les droits de coupe et la «possibilité forestière» que gère la direction du MRN transformée récemment en une «unité autonome de service», dirigée par un conseil consultatif largement dominé par les exploitants privés.

Pour l'UQCN, «la création de Forêt-Québec relève d'une grosse maladresse, étant donné que cette agence pourrait très bien remettre en question bon nombre d'éléments sur lesquels repose la consultation publique en cours» sur le régime forestier. En somme, les nouvelles orientations envisagées par Québec pourraient n'avoir que peu de suite si leur application ne relève pas d'une autorité indépendante mais, plutôt, d'un groupe d'exploitants en situation de quasi-conflit d'intérêts, précise le mémoire de l'UQCN.

Pour le CRELA, au-delà des objectifs officiels de la réforme, se cachent deux objectifs moins avouables du MRN, soit d'augmenter la récolte annuelle des arbres pour satisfaire les usines insatiables et, deuxièmement, réduire les coûts de production des entreprises.

«En visant comme objectif de tripler le rendement de la forêt, lit-on dans le mémoire du CRELA, le gouvernement accorde un fort potentiel de croissance de la transformation à



ARCHIVES LE DEVOIR

La réforme du régime forestier vise à augmenter la récolte annuelle des arbres, parfois au prix de l'artificialisation de la forêt, afin de satisfaire des usines insatiables, soutient le CRELA.

l'industrie. En réduisant les contrôles sur les exigences d'aménagement, elle [la réforme] permet à l'industrie de réduire ses coûts d'exploitation. Cette dernière préoccupation est à la base de la proposition de transférer le contrôle de l'exploitation du ministère à un organisme, Forêt-Québec, géré par un conseil des partenaires, qui serait dominé par l'industrie.»

Pour le CRELA, les abus des exploitants et la faiblesse des contrôles scientifiques mis en place par le MRN laissent entrevoir que les citoyens du Québec, comme ceux de l'Ontario, vont attaquer de plus en plus les plans de coupe des compagnies devant les tribunaux, faute d'un arbitrage gouvernemental impartial. Selon le CRELA, le «pillage du patrimoine collectif» explique la montée ailleurs au Canada des actes de protestation, voire de l'écoterrorisme, dont le Québec a été exempté jusqu'ici. Le CRELA et l'UQCN notent que le ministère avoue ne pas savoir vraiment si on coupe plus d'arbres que la forêt n'en produit.

«Il est terrible de constater que le MRN ne peut nous dire si cet objectif a été atteint depuis 10 ans, lit-on dans le mémoire de l'UQCN. Ceci est d'autant plus dramatique que près de la moitié (40 %) des spécialistes gouvernementaux et industriels estiment que les plans d'aménagement forestiers prescrits ne permettent pas de respecter la possibilité forestière. Le MRN reconnaît aussi [dans son énoncé politique] que les mesures requises pour assurer le suivi et l'évaluation d'un objectif aussi important que le respect de la possibilité forestière à rendement soutenu n'ont pas été mises en place. Et pour couronner le tout, le MRN constate que l'évaluation de la possibilité forestière est en partie faussée parce que les

hypothèses de simulation ne sont pas suffisamment étayées et que la mise à jour des banques de données est incomplète.»

L'UQCN en conclut qu'il est impérieux de confier l'évaluation des plans de coupe et d'aménagement à un organisme scientifique indépendant, le MRN étant déjà perçu dans la population comme trop inféodé aux intérêts des compagnies. Il propose notamment de relier cet organisme au bureau du Vérificateur général afin d'assurer la suprématie de l'intérêt public dans la gestion du patrimoine forestier public.

Par ailleurs, en raison d'un manque de connaissances encore plus flagrant du côté de la forêt boréale nordique, l'UQCN estime qu'il faut protéger ces dernières forêts vierges du Québec en y créant au moins cinq parcs couvrant entre 500 et 2000 km carrés chacun. De la même façon, l'UQCN estime capital de protéger les dernières vieilles forêts du Québec au lieu de les céder en priorité aux exploitants forestiers.

Le CRELA et l'UQCN estiment enfin que le gouvernement doit adopter un mode de gestion «intégrée» des forêts, de façon à ce que toutes ses dimensions, y compris celles de la faune et de l'environnement, sans oublier les autres usages et fonctions, soient prises en compte et qu'elles constituent les limites normales d'une exploitation dite durable. Les deux groupes environnementaux insistent enfin pour que le public puisse intervenir à tous les stades de la confection et du suivi des plans de coupe, de façon à pouvoir encadrer par une définition claire de l'intérêt général l'exploitation des forêts publiques par les agents économiques.

EN BREF

Gilbert Rozon plaide coupable

(PC) — Le fondateur du Festival Juste pour rire, Gilbert Rozon, a plaidé coupable hier à une accusation d'agression sexuelle au Palais de justice de Saint-Hyacinthe. La Couronne a retiré les autres accusations de séquestration et de voies de fait qui pesaient sur lui, car elle n'avait pas de preuve à présenter dans ces cas. Les comportements reprochés à Rozon seraient survenus le 17 février au Manoir Rouville-Campbell, à Mont-Saint-Hilaire, en Montérégie, dans le cadre d'une fête regroupant une cinquantaine d'humoristes et visant à célébrer les 15 ans du Festival Juste pour rire. Les accusations ont été portées par une employée du Manoir Rouville-Campbell, âgée de 19 ans, et une autre femme, âgée de 31 ans. La Couronne a proposé au tribunal une sentence suspendue à purger dans la communauté, assortie du versement d'une somme de 2000 \$ à l'organisme communautaire La clé sous la porte. Pour sa part, la défense a demandé quelques jours de réflexion pour préparer ses représentations sur sentence. Gilbert Rozon reviendra donc au palais de justice de Saint-Hyacinthe jeudi prochain. Peu de temps après le début de cette affaire, Gilbert Rozon avait décidé de quitter la présidence de Groupe Juste pour rire, «jusqu'à ce que le dossier soit résolu», avait-il expliqué.

Un policier de la SQ se plaint de discrimination

(PC) — Le policier Mike Golzarian se plaint auprès de la Commission des droits de la personne de ce que son employeur, la Sûreté du Québec (SQ), ait exercé de la discrimination à son égard en raison de son origine ethnique. Embauché en 1992, Mike Golzarian, d'origine iranienne, a d'abord travaillé au poste de la SQ à Saint-Hyacinthe puis ensuite à celui de Rawdon. Il ne travaille plus depuis 1997 à cause d'une dépression majeure et de troubles d'adaptation qui seraient dus, entre autres, au harcèlement subi au travail. M. Golzarian considère que des collègues de travail et des supérieurs ont eu à son égard des comportements à caractère discriminatoire et raciste. À titre d'exemple, le policier rapporte que sa veste de travail a été mise à la poubelle et qu'on lui a dit que c'était la place des immigrants. Son numéro matricule aurait été affiché sur les tabillards où sont apposées les photos des criminels recherchés. Lors de réunions, au vu et au su de supérieurs, des collègues policiers auraient clairement indiqué qu'ils considéraient comme une punition d'avoir à faire la patrouille en sa compagnie. Le policier Golzarian estime qu'il a été ciblé en raison de son appartenance à une minorité visible.

Un soldat en prison

Calgary (PC) — Un soldat canadien a plaidé coupable, hier, à une accusation de complot pour commettre un vol. Le sergent Darnell Bass a été condamné à sept ans de prison. Le militaire, qui est membre du Régiment royal canadien à la base militaire de Petawawa, près d'Ottawa, était initialement accusé de tentative de meurtre et de tentative de vol à main armée. Une enquête préliminaire devait débiter aujourd'hui, mais le sergent Bass a plutôt plaidé coupable à une accusation réduite. Ces accusations ont été portées à la suite de l'attaque à main armée de deux gardes de la Brinks, le 19 mars dernier, dans un centre commercial de Calgary. Les deux gardes ont été pris en embuscade alors qu'ils livraient de l'argent à une banque. Lors de l'attaque, ils ont essayé des rafales d'armes à feu provenant notamment d'un fusil d'assaut automatique. Plus de 80 balles ont été tirées. Un deuxième suspect dans cette affaire, Patrick Ryan, a été arrêté à Paris, où il attend son extradition pour répondre d'accusations reliées au même incident. Ancien employé de la Brinks, il a déjà fait partie du Royal Regina Rifles. Le juge de la cour provinciale Brian Stevenson a reproché au sergent Bass d'avoir «deshonoré les Forces armées en participant à ce complot». Le militaire a déclaré en cour qu'il était désolé, et a ajouté qu'il assumait «la pleine responsabilité» de ses actes. Le sergent Bass a déjà fait partie du Régiment canadien aéroporté, aujourd'hui démantelé. Bass et Ryan étaient amis pendant leur enfance, à Regina.

Contre l'exécution de Faulder

(Le Devoir) — Amnistie Internationale, la Ligue des droits et libertés et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture organisent une marche pour tenter d'obtenir la grâce d'un citoyen canadien condamné à mort au Texas. L'exécution de Stanley Faulder est prévue pour le jeudi 10 décembre. Le départ de la marche se fera samedi prochain (5 décembre) à midi, rue de la Gauchetière face au Palais des congrès de Montréal. Les trois organismes signalent que Faulder, condamné il y a 21 ans pour meurtre, a eu un procès entaché d'irrégularités et que, au surplus, ce n'est qu'en 1992 que les autorités consulaires canadiennes ont été averties officiellement de cette condamnation, ce qui va à l'encontre de la Convention de Vienne sur les relations consulaires que les États-Unis ont ratifiée en 1969.

Cités pharaoniques enfouies

Le Caire (AFP) — Des experts égyptiens ont réussi grâce à un magnétomètre sophistiqué à localiser des villes pharaoniques souterraines, construites dans le Delta à l'époque de Ramsès II, a affirmé hier l'un d'entre eux. M. Ahmad Gouda, directeur du département électro-magnétique de l'Institut égyptien de recherches astronomiques (IERA), a affirmé que la découverte a été réalisée «lors d'observations magnéto-photographiques» d'un champ à Qantir, l'ancien Pi-Ramsès, capitale de Ramsès II dans le Delta, dans la province de Charqiya, à 130 km au nord du Caire. «Nous avons été capables de localiser récemment une ville entière souterraine, veille de 3000 ans, de l'époque de Ramsès II», a-t-il souligné. «C'est une découverte extraordinaire car elle montre une connaissance architecturale très élevée à l'époque pharaonique», a-t-il ajouté. Les experts ont utilisé un «magnétomètre offert par la fondation Volksvagen» qui mesure la résistance électrique et le niveau magnétique dans le sol, a souligné M. Gouda. La méthode, connue sous le nom de «magnétophotographie» donne une image de ce qu'il y a dans le sous-sol, a-t-il dit. A Qantir, elle a révélé une cité complète sur une surface d'un km², remplie de temples, des granges, des magasins, des étables et d'autres bâtiments.

Décès de Robert Sauvé

Un artisan du modèle québécois disparaît

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

C'est un véritable artisan du «modèle social-démocrate québécois», que le Québec a perdu ce week-end en la personne de Robert Sauvé, décédé samedi d'un cancer du foie au pavillon Notre-Dame du centre hospitalier de l'Université de Montréal. D'abord militant dans les années 1960 au sein de la CSN, dont il a été secrétaire général, Robert Sauvé devient en 1969 sous-ministre du Travail et de la Main-d'œuvre et est ensuite nommé, en 1971, juge de la Cour provinciale et siège au tribunal du Travail. Il s'est imposé comme un haut fonctionnaire influent.

Robert Sauvé a façonné à sa manière les structures de l'État québécois en fondant en 1972 l'Aide juridique — devenue depuis la Commission de l'aide juridique — qu'il a présidée quatre ans et demi. Il quitte en janvier 1977 son poste pour aller piloter la Commission des accidents du travail qu'il transforme en Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSSST) en 1980 et qu'il préside jusqu'en 1986.

Le président de la CSN Gérard Larose, qui a surtout connu M. Sauvé au cours de sa «deuxième carrière» de haut fonctionnaire et de juge, a voulu raviver le souvenir d'un «rude batailleur» qui savait travailler «avec les gros ensembles», les «machines».

«Sa caractéristique la plus impressionnante était sa très grande capacité de travail. Il était capable de tirer des charges énormes. [...] Robert Sauvé était un véritable social-démocrate. Il a consacré toute sa vie à la mise en place de grandes politiques. En ce sens, il a été un artisan du modèle québécois.»

«Son départ permet au moins de faire un retour sur son œuvre, y compris sur ses réalisations dans le domaine des relations de travail. Car Robert Sauvé, c'était avant tout un homme du milieu du travail. Il a été secrétaire général de la CSN, il a travaillé au ministère du Travail, il a été juge au tribunal du Travail...»

Titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université de Montréal et d'un diplôme post-universitaire, en droit également, de la London School of Economics and Politics, Robert Sauvé avait enseigné cette matière à l'université McGill où il avait été nommé en 1968 comme professeur associé. «Le départ du juge Sauvé va créer un gros vide dans le milieu judiciaire, a pour sa part commenté Céline Dubé, trésorière à la Commission des services juridiques. C'est une grosse perte. Nous avons perdu notre père spirituel. [...] Me Sauvé était beaucoup apprécié. Ici, il était encore un modèle même s'il avait quitté depuis longtemps. Il était souvent une source de référence.»

Robert Sauvé avait pris sa retraite en 1995. Il avait 67 ans lorsqu'il est décédé. Ses funérailles auront lieu jeudi à l'église Saint-Viateur.

Un religieux québécois est assassiné en Haïti

AGENCE FRANCE-PRESSE

Port-au-Prince — Un religieux canadien, Bernardin Hudon, 62 ans, de l'ordre des Frères de l'instruction chrétienne (FIC), a été tué à coups de machette dans la nuit de vendredi à samedi dans la bourgade de La Vallée de Jacmel (sud-est d'Haïti), a-t-on appris hier auprès de cette congrégation.

Le frère Hudon, originaire de Saint-Denis de Kamouraska, se trouvait seul dans le bâtiment de la congrégation, lorsqu'il a été frappé à la tête et au thorax par un ou des agresseurs, qui lui ont également sectionné un bras, a-t-on indiqué de même source. Les deux confrères de la victime, des Français, se trouvaient à Port-au-Prince le soir du meurtre.

Établi en Haïti depuis de nombreuses années, le frère Hudon avait la charge d'un chantier à l'intérieur de l'école de la congrégation et disposait de fonds pour ces travaux. Le vol pourrait être un des motifs du meurtre, ont précisé

à l'AFP les Frères de l'instruction chrétienne.

La police nationale d'Haïti enquête, en collaboration avec les policiers de la Mission de police internationale de l'ONU (MIPONUH). Plusieurs policiers et gendarmes canadiens officient dans cette mission, forte de 300 membres. La victime sera enterrée dans le caveau de la congrégation, au cimetière principal de Port-au-Prince.

La même nuit, un prêtre du vaudou a également tué dans la même bourgade après avoir reçu plusieurs coups à la tête. Une soixantaine de frères de l'instruction chrétienne (Québécois, Français, Haïtiens et Américains) se trouvent en Haïti, où l'ordre, qui dispense un enseignement de très grande qualité, a formé des générations d'Haïtiens depuis son implantation en 1865.

De nombreux meurtres, tentatives d'assassinat et vols à mains armées ont eu lieu ces derniers jours en Haïti, provoquant l'inquiétude de la population et des autorités concernées.

Dans la peau des sans-abri

Des politiciens, universitaires et gens d'affaires de Vancouver ont passé 12 heures dans la rue

PRESSE CANADIENNE

Vancouver — En parler, c'est une chose; le vivre, c'en est une autre. C'est pourquoi une vingtaine de politiciens, d'universitaires et de gens d'affaires de Vancouver ont accepté de se mettre dans la peau des sans-abri et de passer 12 heures dans les rues de la ville.

Dimanche matin, après une nuit de sommeil inconfortable sur un lit de carton, la ministre des Affaires municipales, Jenny Kwan, et le député provincial Tim Stevenson se sont rendus, à l'instar de leurs pairs du moment, dans un centre pour les sans-abri où l'on sert des déjeuners gratuits. «Quand nous nous sommes installés pour la nuit, on nous a chassés des endroits où il faisait chaud, raconte le député Stevenson. Les gardiens de sécurité nous ont obligés à nous lever et à partir.»

«Ça a été difficile d'avoir une bonne nuit de repos», ajoute Mme Kwan. C'est un jeune Montréalais de 22 ans maintenant établi sur la Côte ouest, Dominic Padula, qui est à l'origine de ce projet. Il connaît bien la rue puisqu'il y a vécu trois ans.

«Je voulais sensibiliser les politiciens aux réalités de la rue, dit le jeune homme. Ils adoptent des règlements destinés à chasser les gens de la rue. Je pense qu'ils oublient parfois que les jeunes de la rue sont aussi des êtres humains.» Quand il leur a fallu demander l'aumône, les participants au projet

se sont vite rendu compte que passer la nuit dehors était finalement un jeu d'enfant.

«Ce qui est triste, c'est que les gens ne nous voyaient pas comme des personnes, raconte Mme Kwan, maintes fois invitée. Pendant deux heures, nous avons été rejetés. Les gens ne nous répondaient pas. On n'existait plus. Ça m'a vraiment jetée par terre.»

Quant à Tim Stevenson, c'est le vide des heures qui l'a le plus étonné. «On s'ennuyait, mais alors là vraiment, dit-il. On n'a pas d'argent, alors on n'a rien à faire, nulle part où aller. On mendie, on mange et c'est tout. Ce n'est pas une existence très excitante.»

Ces commentaires ont ému aux larmes les organisateurs de l'événement. «Nous avons fait notre travail, lance Kim Kent, coordonnateur de Street Youth Job Action. Cet événement était destiné aux gens qui peuvent influencer les changements sociaux.» Cependant, l'expérience ne semble pas avoir ébranlé les convictions de Ron Martin, membre de la Downtown Vancouver Business Improvement Association, partisan d'un règlement anti-mendicité.

Certes, dit M. Martin, le projet lui a permis de mesurer la mise à l'écart dont font l'objet les jeunes mendiants. «[Mais] je crois toujours que nous avons besoin d'un règlement pour venir à bout des mendiants agressifs, dit M. Martin. Nous pensons qu'il est insensé de poursuivre une dame âgée dans la rue pour obtenir quelques pièces.»



Soyez solidaires et généreux!

Votre don se rendra aux populations sinistrées d'AMÉRIQUE CENTRALE grâce à nous.

CARDINAL LÉGER et ses Oeuvres
130, av. de l'Épée
Outremont H2V 3T2
514-495-2409 ou 1-87-PAUVRETÉ

CECI
180, rue Ste-Catherine Est
Montréal H2X 1K9
514-875-9911 ou 1-888-655-0055

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
5633, rue Sherbrooke Est
Montréal H1N 1A3
514-257-8711 ou 1-888-234-8533

OXFAM-QUÉBEC
2330, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 200, Montréal H3J 2Y2
514-937-1614 ou 1-888-693-2697

SUCO
3680, rue Jeanne-Mance
Bureau 410, Montréal H2X 2K5
514-982-6622 ou 1-800-471-7826